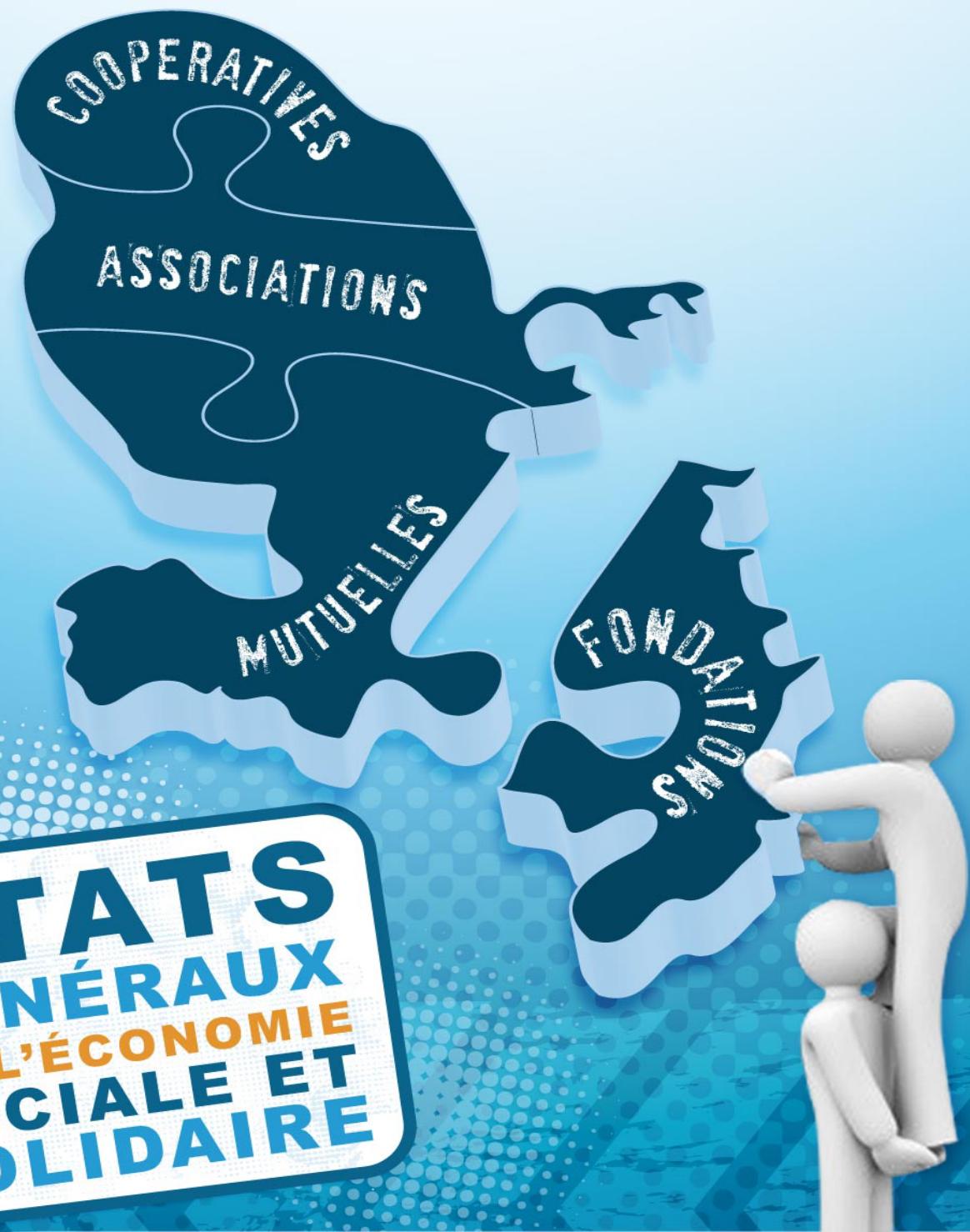


# ANSANM, ANSANM, Entrepren dre autrement !



**ÉTATS  
GÉNÉRAUX  
DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET  
SOLIDAIRES**



**cress**

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale et  
Solidaire de [La Martinique](#)



# INTRODUCTION

La part de l'emploi de l'économie sociale en Martinique en 2009 représente 13,4% de l'emploi privé (Moyenne France : 12,2%), soit 9781 emplois<sup>1</sup>. Ainsi il s'agit d'un pan important de l'économie martiniquaise qui est essentiellement dû au tissu associatif qui représente 82,7% des employés de l'ESS. Ces chiffres et le dynamisme affiché de l'économie sociale martiniquaise sont à relativiser en rappelant que le rapport se fait avec un tissu économique globalement faible. C'est une opportunité pour l'Économie Sociale et Solidaire martiniquaise et son développement est un enjeu important pour le territoire. D'ailleurs l'emploi de l'économie sociale a connu une augmentation de 30% entre 2000 et 2007, alors que la moyenne nationale était de 16,6%. Par contre entre 2008 et 2009 il y a une baisse de 1,8% (Moyenne France 1,5%) du nombre de salariés dans l'économie sociale mais le privé a été encore plus touché avec une baisse de 3,7%.

La dernière synthèse générale de l'INSEE sur l'année 2009 démontre une récession économique endémique à la Martinique. Mais dans ce contexte l'Économie Sociale et Solidaire a su montrer ses qualités. C'est dans une dynamique plus respectueuse de l'homme, de notre environnement et de notre territoire que s'inscrit l'ESS. L'ESS est au centre d'un choix de société. Le choix de promouvoir ou non des activités et des emplois qui ont des bénéfices collectifs. L'ESS est présente dans divers domaines de notre société comme le logement, la production, la consommation, la santé, l'insertion et les finances. L'ESS est notamment largement positionnée dans les services qui représentent une part dominante de notre économie. Autant d'activités qui sont créatrices d'emploi et d'utilité sociale qui doivent être reconnues comme telle au risque de rester dans une logique de marchandisation démesurée et créatrice d'inégalités sociales. A ce titre ces activités et ces emplois devraient être valorisées. Les États généraux ont eu pour objet de démontrer que l'ESS peut être une réelle alternative et d'identifier les freins et les leviers au développement de l'ESS en Martinique. Ainsi de nombreux acteurs se sont réunis pour faire la preuve, pour montrer aux décideurs que leurs activités et leurs pratiques proposent des alternatives qui répondent à des enjeux sociaux actuels comme l'emploi, l'exclusion et la dépendance.

---

<sup>1</sup> Rapports de Recherches et Solidarités qui s'appuient sur des chiffres de l'ACCOSS-URSSAF

La structuration du secteur de l'ESS doit se faire avec tous les acteurs du territoire et toutes les parties prenantes de l'ESS. Cette démarche se fonde sur une volonté de changement vers une dynamique coopérative pour une autre économie qui serait plus proche du territoire et plus solidaire. Ainsi les acteurs de l'ESS refusent de s'abandonner au fatalisme sous prétexte que la situation serait figée. En effet il est possible d'entreprendre autrement et d'initier le changement, à condition que chacun prenne conscience des enjeux et de la nécessité de sa contribution personnelle.

# LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA MARTINIQUE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dès 2009, un projet pour la mise en place d'un Forum Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en Martinique avait été initié par la Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), la Région Martinique, et le Centre Scriptura, présenté par Christophe Deville. Cette opération avait pour objectifs l'élaboration et la structuration d'une dynamique collective pour le développement de l'ESS sur le territoire. C'est dans le prolongement de cette démarche que s'inscrit au niveau local les États Généraux de l'ESS.

Le projet des États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire a été proposé initialement au niveau national par un regroupement d'acteurs de l'ESS sous l'initiative du Labo de l'ESS présidé par Claude Alphandéry.

Ces États Généraux ont pour but de mobiliser les acteurs de l'ESS autour d'une plateforme dans une démarche participative.

**Les objectifs de cette démarche sont les suivants :**

- Mettre en mouvement les territoires
- Convaincre l'opinion
- Influencer les décideurs

Ce sont les trois défis que ce projet se propose de relever pour que le changement de cap économique soit un sujet incontournable de la campagne présidentielle de 2012.



**Les États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire de la Martinique** ont été lancés le 25 février 2011 à l'initiative de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS). Lors de cette rencontre les **six thèmes** suivants ont été choisis afin de cadrer la réflexion autour d'ateliers :

- Se loger, habiter
- Prévenir, se soigner
- Produire, consommer, se nourrir
- Se former, apprendre
- Financer, épargner
- Travailler, entreprendre, réussir

Chacun des six ateliers a fait l'objet de deux rencontres et ont réuni dans leur totalité près de 100 personnes représentant une **cinquantaine d'organismes**. En prenant compte, de façon globale, toutes les personnes qui ont participé à la dynamique nous pouvons estimer qu'il y a eu environ **150 contributeurs**. Les participants sont des professionnels de chacune des thématiques et viennent à la fois du privé, du public et de l'ESS. D'autre part, la mise en place d'une plateforme participative à travers les réseaux sociaux a permis d'impliquer près de 200 personnes supplémentaires dans cette dynamique.

Cette multiplicité des acteurs a entraîné la confrontation de différentes positions et a favorisé le débat. Ainsi l'ensemble des acteurs ont permis la réalisation des **Cahiers d'espérance** et ont contribué à la **réflexion sur le développement de l'Économie Sociale et Solidaire en Martinique**.

Les États généraux de l'ESS de la Martinique à travers ces ateliers n'ont pas suivi formellement la méthodologie proposée au niveau national. Les ateliers n'ont pas fait l'objet d'une rédaction précise des Cahiers d'Espérance mais ont suivi les deux axes principaux que sont "les indignations" et les "propositions". Ceux-ci ont été remis au niveau national et sont consultables en ligne sur le site des Etats généraux : <http://www.pouruneautreeconomie.fr/>

Ainsi la synthèse des ateliers des États généraux de l'ESS de la Martinique est présentée à travers ces deux axes. Celle-ci reprend les comptes rendus remis par les rapporteurs de chaque atelier. Le rapport présente également une synthèse générale qui reprend les problématiques essentielles soulevées au cours des ateliers et enfin une présentation de la restitution qui a eu lieu au Conseil Régional le 10 Juin 2011.

# DÉFINITION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## **Retour sur cinq grands principes fondateurs de l'économie sociale et solidaire.**

La charte de l'économie sociale, élaborée par le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA), devenu le Conseil des entreprises et groupements de l'économie sociale (CEGES), ainsi que différents rapports, dont celui d'Alain Lipietz en 2000, a défini l'économie sociale et solidaire selon un certain nombre de critères qui font aujourd'hui consensus : libre adhésion, lucrativité limitée, gestion démocratique et participative, utilité collective ou utilité sociale du projet, et mixité des financements entre ressources privées et publiques (voir encadré). Un secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire a même été créé en 2000, disparu depuis l'arrivée du gouvernement Raffarin.

- **La liberté d'adhésion** : nul ne peut être contraint d'adhérer ou de demeurer adhérent d'une structure de l'économie sociale. Ce principe est évidemment au cœur de la vie associative. Dans le champ coopératif, il a une conséquence importante : les entreprises coopératives sont nécessairement des sociétés à capital variable, car les salariés, qui sont également des associés, doivent pouvoir librement vendre leurs parts à la coopérative s'ils veulent la quitter.
  - **La non-lucrativité individuelle** : ce principe n'interdit pas la constitution d'excédents financiers – les coopératives, les mutuelles et certaines associations disposent d'excédents importants –, mais il en interdit l'appropriation individuelle. Cette règle est absolue dans les associations, où aucun dividende (voir lexique) ne peut être versé aux adhérents. Elle est relative dans les coopératives, où les salariés peuvent recevoir individuellement une part du bénéfice réalisé, sous la forme de participation ou de dividendes. Une coopérative ne peut en revanche être vendue et le fruit de la vente partagé entre les coopérateurs.
  - **La gestion démocratique** : les décisions stratégiques se prennent en assemblée générale selon le principe « une personne = une voix ». Chaque membre compte pour une voix, quel que soit son apport (en capital dans une coopérative, ou en temps dans une association).
  - **L'utilité collective ou l'utilité sociale du projet** : une structure de l'économie sociale est nécessairement au service d'un projet collectif et non d'un projet conduit par une seule personne dans son intérêt propre. Ce « collectif » peut être un territoire : les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), par exemple, sont généralement des outils de développement local. Il peut être aussi un groupe social : les mutuelles et les banques coopératives se sont créées pour répondre aux besoins spécifiques des artisans, des commerçants, des instituteurs, etc. Ou bien un collectif de travail : les salariés des sociétés coopératives de production (Scop) s'unissent pour valoriser ensemble le fruit de leur travail. Ou encore une idée : des associations se constituent pour promouvoir un projet, etc. La notion d'utilité sociale se réfère, quant à elle, à une démarche participative associant de multiples partenaires (usagers, salariés, pouvoirs publics, réseaux associatifs, etc.) à la définition des biens et des services qui doivent être produits.
  - **La mixité des ressources** : les ressources de ce secteur sont soit privées (coopératives et mutuelles), soit mixtes (associations). Les organismes de l'économie sociale sont indépendants des pouvoirs publics, mais ils peuvent être reconnus comme interlocuteur privilégié dans la mise en œuvre de politiques d'intérêt général (emploi, santé, développement local, citoyenneté, solidarité Nord-Sud, etc.) et avoir droit en conséquence à des subventions, des aides spécifiques à l'emploi ou des avantages fiscaux.
- Combien d'entreprises sociales peut-on recenser aujourd'hui ?** Il n'existe aucune statistique officielle sur le sujet. L'économie sociale, prise au sens le plus large, c'est-à-dire l'ensemble des associations, coopératives et mutuelles, représente 1,8 million d'emplois en France et pèse près de 10 % du produit intérieur brut (PIB). Mais, il se crée, chaque année, de plus en plus d'associations et de coopératives. Et de plus en plus d'organisations affichent la volonté de prendre en compte le social et l'humain, au même titre que l'économique.

Sources : Alternatives Économiques

# SE LOGER, HABITER

## PRÉSENTATION DES ATELIERS

### Présentation de l'atelier et des participants

*Si le logement est aujourd'hui le premier poste de dépense budgétaire des ménages français (environ 25%), on peut s'inquiéter des effets de la spéculation immobilière sur l'augmentation de cette charge dans les années à venir. Que dire également des 680 000 personnes qui sont privées de domicile et des 3 millions qui vivent dans des logements surpeuplés ou sans confort. Le mal logement est une triste réalité aux effets multiples sur la mixité sociale, la qualité du vivre ensemble d'un quartier, la qualité du repos dans son domicile, la capacité de consacrer son budget à d'autres dépenses, l'environnement... Pour répondre aux besoins de la population et notamment des jeunes, les acteurs de l'économie sociale et solidaire alertent les pouvoirs publics et proposent des solutions qui font du logement un élément central du vivre-ensemble. A côté de l'indispensable régulation du marché immobilier, une autre économie existe pour améliorer les conditions de l'habitat et en faire un sujet de société majeur.*

*Rapporteur : Lucien POLENOR*

Participants	Organismes
<b>Lucien Polenor</b>	Référent/Animateur
<b>Rodrigue Duféal</b>	Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
<b>Jean-Michel Beaudry</b>	PACT Martinique
<b>Christophe DEVILLE</b>	Centre Scriptura
<b>Franck Hubert</b>	Architecte
<b>Beatrice Alix</b>	
<b>Christian Bocle</b>	Architecte
<b>Laurence Bullet</b>	Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Martinique (CROAM)
<b>Marthe Cadignan</b>	Association des consommateurs du François
<b>Frédéric Fidele</b>	
<b>Céline Noteuil</b>	Association François Objectif Solidarité (FOS)
<b>Jean-Camille Petit</b>	Urbaniste
<b>Annie-Claude Elisabeth</b>	Comités locaux pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ Martinique)
<b>Frédéric Pelage</b>	Société immobilière de la Martinique (S.I.MAR)

## INDIGNATIONS:

### **« Oui à l'habitat, Non au logement »**

#### **L'accès au logement : des insuffisances en termes de quantité.**

Le constat est unanime : les familles éprouvent une grande difficulté pour se loger en Martinique. L'accessibilité au logement est une problématique majeure qui n'est pas considérée comme telle par bien trop d'acteurs. Ainsi, acquérir un logement est également devenu difficile pour la classe moyenne qui se tourne désormais vers le logement social. En 2011, le nombre de demande de logements avoisinerait les 8000 selon la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (la D.E.A.L). Il s'agit d'une estimation puisque les demandes de logements n'étant pas centralisées jusqu'à présent, il y a un manque de visibilité sur la demande réelle (ce qui sera réalisé via la D.E.A.L.). La réponse à cette situation est relativement faible puisque il s'est construit 250 logements sociaux en 2010 alors qu'il en faudrait au

moins 1500 par an. Il faut donc repenser l'habitat et les modalités d'attribution des logements sociaux et apporter des solutions concrètes.

## **La problématique du foncier**

Il est certes difficile de mobiliser du foncier mais nous observons que d'autres difficultés surgissent au niveau de la réhabilitation. Le problème de l'indivision demeure également au centre des débats avec tout son lot de déchirements familiaux. Notre société est donc invitée à dépasser ces freins tout en repensant l'habitat en termes d'aménagement du territoire et de développement durable. Il s'agit donc de se développer tout en veillant à préserver notre environnement et ceci, dans le respect de nos terres agricoles. Pour pallier au manque de foncier, il faut penser à favoriser la réhabilitation et la construction en hauteur, compte tenu surtout de la superficie limitée du territoire.

## **L'habitat actuel : des insuffisances en termes de qualité.**

Il y a une paupérisation de l'habitat. On observe une architecture sinistrée. De plus, dans l'ensemble, il n'y a pas de recherche architecturale. Actuellement la plupart des constructions individuelles (moins de 170 m<sup>2</sup>) se font sans architecte. Par contre pour les logements sociaux, cette obligation est respectée, ce qui n'empêche pas à ces constructions de souffrir d'une pauvreté architecturale. Ces projets ne sont pas soumis à des concours qui pourraient amener de la créativité et de l'esthétisme, même si la conséquence d'un tel dispositif ne semblerait pas régler entièrement le problème. En effet, le bailleur ne demande pas de créativité et un architecte chargé de ce type de projets ne s'en embarrassera pas non plus. En conséquence, on assiste à une duplication de cellules enfermées dans un schéma classique du logement social.

Cet aspect est aussi lié au carcan administratif qui s'installe parfois en porte-à-faux avec les réalités locales. La problématique du logement doit être élargie à celle de l'habitat qui prend en compte l'environnement, le vécu, les modes et conditions de vie. En effet il ne faut pas s'axer uniquement sur la construction en délaissant tous les aspects extérieurs. Par exemple, le problème récurrent des Véhicules Hors d'Usage (V.H.U.) qui contribue à une pollution visuelle et qui peut entraîner des problèmes sanitaires représente un élément parmi tant

d'autres de l'habitat. Il appartient à chacun d'agir en citoyen responsable et interroger les entités responsables sur ce sujet (collectivités, METAL DOM<sup>2</sup>).

Également au niveau des parcs d'Habitations à Loyers Modérés (H.L.M.), il y a peu d'efforts sur les espaces de vie, autres que les murs du logement : espace verts (jardin), espace pour les jeunes (des enfants aux plus grands). La création de ces espaces favoriserait une meilleure cohabitation<sup>3</sup>. Une piste de remédiation serait de lier le transport à l'habitat surtout quand on voit l'importance que prennent la voiture et les parkings dans le paysage périurbain, dans notre environnement et dans notre quotidien. Il est donc essentiel de lier l'habitat au transport. Mais plus largement, cela signifie que le lien avec l'activité ne doit pas être une option. Ainsi, le triptyque « Habitat, Transport et Activité » doit faire l'objet d'une réflexion commune. Par exemple on ne peut pas construire des logements sans penser à un accès facilité aux transports en commun.

## La sismicité

Dans l'ensemble, les constructions d'aujourd'hui ne répondent pas aux normes actuelles. Outre le manque de recherche architecturale, il y a des préoccupations concernant la qualité des constructions face aux risques. Peu de bâtiments respectent les normes sismiques. Il y a une trentaine de bâtiments qui sont dotés de telles installations et les constructions individuelles qui peuvent bénéficier d'aides ne se lancent pas massivement dans ce type de démarche. On continue donc à ne pas faire grand chose, alors qu'on connaît la réalité des risques. Outre la sismicité, les risques naturels sont multiples (tsunami, inondation, vent et cyclone, volcan) et doivent être pris en compte. Pour exemple le risque de tsunami en Martinique concerne 160000 personnes sur 26 communes.

---

<sup>2</sup> La société METAL DOM est l'entreprise faisant partie du groupe SEEN ayant remporté le marché de tri et de recyclage. METAL DOM œuvre dans le tri-conditionnement des ferrailles, le traitement des VHU (Véhicules Hors d'Usage), le traitement des DEEE (Déchets d'Équipement Electriques et Electroniques).

<sup>3</sup> Cela nous renvoie à la problématique des cages d'escalier qui deviennent les seuls lieux de réunion pour les jeunes.

## **L'habitat : un défi de cohésion sociale pas pris en compte.**

L'habitat est de fait un espace où les populations se côtoient. Les logements sociaux sont habités par des publics différents. Initialement le logement social était fait pour les personnes les plus démunies, mais aujourd'hui, nous constatons que les catégories sociales qui en bénéficient sont multiples. Cette mixité sociale peut engendrer un problème de cohésion sociale. Toutefois, s'il paraît nécessaire de cultiver cette mixité en favorisant le lien social et éviter une « ghettoïsation », cela ne peut se faire sans accompagnement des nouveaux arrivants dans l'objectif de réapprendre à vivre ensemble. À propos de cette question, les discours sont divers. Des actions citoyennes telles que celles menées par l'Association pour le Logement Social (A.L.S.), mises en place dans ce sens qui peuvent être saluées. On notera cependant que la démarche et l'étendue de leurs champs d'action sont limitées. Il faudrait donc s'interroger sur l'accompagnement des locataires pour favoriser le lien social qui est essentiel au bon fonctionnement d'un lieu de vie partagé. Ces indignations ne se posent pas seulement au parc des logements sociaux mais à l'ensemble de l'habitat.

## **Conclusion**

Pour conclure, ces indignations font l'objet de discussions depuis un certain temps, par plusieurs acteurs de terrain, mais n'ont malheureusement pas fait avancer la problématique. Aujourd'hui la situation en est toujours au même stade. Il est évident que la réflexion doit s'élargir en ne se limitant pas aux seuls logements sociaux. Des remédiations sont à trouver dans le parc privé également. Des solutions existent et l'opinion publique ainsi que les responsables des collectivités doivent en être informées. Il faut sortir de la revendication sempiternelle et amener des réponses concrètes. Il est nécessaire d'agir, cela même en exploitant la plus petite idée. Cela doit passer par une réelle stratégie et non plus par des expédients.

## **PRÉCONISATIONS :**

De façon à répondre à nos indignations l'activité liée à l'habitat et au logement se doit de produire en qualité et en quantité et non pas « en quantité quel que soit la qualité ». Nous l'avons vu, la situation actuelle ne répond pas à ces exigences. Aujourd'hui le coût de revient exorbitant en installation (investissement) et en fonctionnement (consommation énergétique) oblige à repenser l'habitat de façon à construire des bâtiments durables et à énergie positive.

❖ **Cette activité doit répondre à des préoccupations principales :**

**La qualité écologique :** elle a pour but d'inscrire l'habitat dans l'**environnement** et dans un développement durable. Il s'agit du caractère durable des conceptions ; c'est-à-dire la solidité des constructions (par exemple para cyclonique et para sismique) et donc de leur durée de vie ; mais aussi dans le sens où celles-ci respectent leur environnement. Également, il ne faut pas remplacer la réflexion par la rapidité. La logique d'une rentabilité maximisée ne doit pas prendre le pas sur la qualité des constructions.

Il s'agit également d'**écologie sociale** en développant un habitat qui soit en cohérence avec le développement humain (la société) et la biosphère. Pour aller dans ce sens il faut instaurer une cohérence dans l'urbanisme et les connexions avec les autres aspects de la vie et de l'environnement. Il faut donc inventer pour s'adapter au territoire et non copier. Les architectures et les urbanismes de la Martinique doivent donc être inventés en gardant à l'esprit que c'est la forme qui subit la conception et non pas le contraire. C'est donc un projet urbain mais avant tout un projet social.

**La convivialité et la mixité** sont des enjeux fondamentaux de société. Mais ils sont d'autant plus essentiels sur un petit territoire. Par rapport à la taille de la Martinique, il est nécessaire par exemple de sortir de la logique de la propriété individuelle. Il faut avoir une vision verticale de l'aménagement du territoire. Pour cela il est nécessaire accompagner les populations afin de mieux vivre ensemble et donc favoriser la mixité et la convivialité. La participation de la population à la réalisation et à la vie de son habitat est essentielle. Chaque habitant doit être considéré une partie prenante du processus de décision.

**La prise en compte de tous les publics.** L'habitat d'aujourd'hui doit pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les handicapés et les personnes âgées. Il est essentiel d'anticiper le vieillissement de la population Martiniquaise et de prendre en compte la dépendance.

**La mutualisation des coûts.** La difficulté peut venir du coût de telles constructions, si celles-ci font l'objet de projet à petite échelle. Il faut donc multiplier les projets pour faire des économies d'échelle. La Martinique est un petit territoire et il serait intéressant de créer des partenariats avec les autres pays des caraïbes. Ainsi, la réflexion et le développement doit être caribéen car le changement d'échelle est plus que souhaitable : il est une condition de la réussite. Ce problème d'échelle est un réel frein à l'ambition et à l'innovation.

Quelques soient les solutions que l'E.S.S. peut apporter en faveur de l'habitat, la problématique du foncier demeure. C'est donc dans ce sens qu'il est nécessaire que soit créé un **établissement public foncier**. Celui-ci permettrait de développer une offre de logement qui soit plus accessible pour tous en mobilisant du foncier à meilleur coût. C'est dans une logique de développement durable et solidaire du territoire que s'inscrit cet établissement. Si celui-ci ne peut faire l'objet de l'activité que l'on souhaite présenter, il représente un outil primordial pour son développement dans le cadre d'une maîtrise des coûts du foncier.

#### ❖ EXEMPLE : l'activité proposée est l'éco quartier sous forme de coopérative d'habitat

**L'Écoquartier** répond aux enjeux environnementaux actuels et à la qualité écologique énoncée antérieurement. Il intègre les futurs habitants dans le processus de décision. C'est un élément essentiel car c'est en faisant participer l'habitant qu'il se sent impliquer et qu'il devient réellement acteur de son lieu de vie. Il ne subit plus son habitat.

**L'habitat coopératif**, riche d'expérimentation à partir du 19<sup>ème</sup> siècle avec notamment le familistère de Jean-Baptiste André-Godin et le phalanstère de Charles Fourier, propose aujourd'hui différentes formes juridiques mais qui ont pour socle commun les principes coopératifs. Ceux-ci peuvent être en totale adéquation avec les ambitions de l'éco quartier en assurant un cadre juridique qui garantit un fonctionnement plus démocratique. En effet les coopérateurs participent à l'élaboration de leur habitat. Par exemple les membres de la coopérative d'habitat par leur double statut sont à la fois locataires et propriétaires collectivement et participent aux décisions selon le principe « un homme, une voix », ce qui exclue tout fonctionnement ploutocratique. Le loyer est payé à la coopérative (prix souvent raisonnable), il reste fixe et celui-ci

correspond au coût de fonctionnement additionné à celui de l'emprunt. Lors de la revente, le coopérateur ne peut faire de plus value en revendant ces parts sociales. Ainsi il y a une maîtrise des prix qui permet à la coopérative d'habitat de lutter contre l'exclusion et la spéculation.

Le montage de tel projet doit être fait de manière participative en prenant en compte toutes les parties prenantes. Il s'agit d'une démarche complexe qui nécessite des structures d'accompagnement. Enfin le bailleur doit intervenir seulement à la fin du processus lorsque le projet est finalisé.

# PREVENIR, SE SOIGNER

## Présentation de l'atelier et des participants

**Soigner et prévenir pour l'ESS c'est penser et mettre en œuvre des pans de notre système de santé, qui associe directement les personnes à la construction de leur santé, à tous les âges de la vie. L'offre globale élimine toute recherche de rentabilité "capitalistique", pour privilégier la mise en place d'un panier de biens et services, à destination du plus grand nombre.**

**Rapporteur : Sylvie MARECHAL**

Participants	Organismes
<b>Sylvie Marechal (Référente/Animatrice)</b>	Noradom Services (Association de service à la personne)
<b>Marie-Lydie Fidelin</b>	Association pour l'amélioration du quotidien des aides et des aidants (ASSAQUAD)
<b>Félix Montbrun</b>	MGEN
<b>Gisèle Armange</b>	Centre ATOUMAUX
<b>Yves Berté</b>	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Martinique (CRESS)
<b>Claude Batier</b>	ALPTIS
<b>Roseline Delblond</b>	Association pour la Valorisation des Plantes Médicinales de la Martinique (AVAPLAMMAR)
<b>Gibert Florella</b>	Association Alcool Assisatance
<b>Agnès Cousin</b>	Association CAD'HOME
<b>Christophe Deville</b>	Centre Scriptura
<b>Didier Martinet</b>	Office caribéen de médiation et de management des organisations professionnelles (OCMP)

## INDIGNATIONS

### Désengagement des pouvoirs publics

Le système de santé est marqué par un désengagement progressif de l'État. "Se soigner " est devenu un acte de plus en plus difficile pour certaines personnes. En effet il apparaît un système à deux vitesses où les plus démunis n'ont plus accès aux soins. Les coûts dus à la santé augmentent en raison de la diminution des remboursements des soins et des médicaments. Le système de santé est clairement dans une dynamique de restriction financière depuis des années en ce qui concerne le "soigner" mais qu'en est-il du "prévenir"? Ici,

nous reprenons donc le proverbe populaire selon lequel « prévenir vaut mieux que guérir ». Néanmoins, nous sommes en droit de nous poser quelques questions sur la prise en charge économique de cette prévention. La sécurité sociale et les mutuelles traditionnellement missionnées sur des plans de prévention sont de moins en moins actives sur cet aspect en raison de leurs difficultés financières que l'on connaît.

## **Des insuffisances en termes de prise en compte du vieillissement de la population**

La préoccupation première en Martinique en termes de santé est le vieillissement de la population. Les associations du secteur ne cessent d'alerter les pouvoirs publics sur les difficultés du secteur et l'urgence de la situation. En effet selon l'INSEE la population martiniquaise évolue vers un vieillissement important de la population<sup>4</sup>. Les prévisions pour 2040 sont préoccupantes : le nombre de personnes de 60 ans ou plus serait multiplié par 2,3 et avoisinerait 40% de la population alors qu'ils ne représentent que 20% actuellement. Les plus de 80 ans seraient 52 000, soit quatre fois plus nombreux qu'aujourd'hui. Les populations des moins de 20 ans et des 20-59 ans diminueraient de 20% chacune. Leur poids dans la population martiniquaise se réduirait à deux personnes sur dix pour les plus jeunes et quatre sur dix pour les personnes en âge de travailler. L'âge moyen serait de 48 ans soit 10 ans de plus qu'en 2007. Le problème du vieillissement doit être clairement posé et il faut exiger une implication réelle des politiques publiques en matière de dépendance.

## **Le financement de soins**

Il est important d'aborder le problème du financement des soins. Comment la sécurité sociale et les mutuelles peuvent-elles mieux prendre en charge les malades tout en prenant en compte leurs impératifs financiers?

→ Comment aider les petites mutuelles ? L'Aide peut elle provenir de l'État ? Des collectivités ?

→ Les termes des contrats des mutuelles semblent compliqués. Peut-on les simplifier pour une meilleure visibilité de tous ?

→ Comment sensibiliser les adhérents par le paiement annuel obligatoire et à démarche mutualiste ?

→ Peut-on réduire le nombre de médicament selon la durée de traitement / conditionnement des boîtes ?

---

<sup>4</sup> Source : Rapport de 2007 INSEE

→ Comment responsabiliser les malades (réduire les boîtes de médicaments dans sa pharmacie) et réduire les conduites à risques?

### **Prise en charge des plus démunis et de la dépendance inadaptée**

→ Une médecine à deux vitesses : Les bénéficiaires de la CMU ont de plus en plus de difficultés à se faire soigner. Être mal soigné agrave les pathologies des patients.

→ Peut-on revoir la couverture de la CMU ?

→ Que faire face aux praticiens qui refusent la CMU ?

→ Peut-on espérer une revalorisation de l'Allocation Personnalisée d'autonomie ?

→ Quels sont les moyens et les prises en charges des personnes soignées à domicile ?

### **La dépendance**

Les dispositifs publics sont insuffisants en matière de dépendance. La problématique de la dépendance est étroitement liée aux soins à domicile. Les associations de service à la personne ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Elles sont un intermédiaire entre les aidés et les aidant et un intermédiaire entre l'entourage du malade et les structures qui ont vocation de prendre soin de la santé des personnes en situation de souffrance.

### **Les associations du secteur**

→ Quel est le rôle des associations partenaires par rapport à la santé (prise de conscience des collectivités, de l'État) ?

→ Meilleure prise en compte des collectivités. Quelle Programmation des aides ?

→ De nombreuses associations mais peu soutenues et peu structurées.

→ Il n'y a pas d'accompagnement des associations.

→ Peu de bénévolat ? Comment le valoriser ?

### **Les plantes médicinales, une spécificité régionale non soutenue**

La Martinique bénéficie d'une biodiversité qui est une richesse en termes de plantes médicinales. Une médecine traditionnelle existe mais elle n'est que trop peu reconnue et institutionnalisée. Il est difficile de se faire une place à côté des grands groupes pharmaceutiques mais il est nécessaire de revaloriser cette médecine avec une communication appropriée et une reconnaissance législative. Il faut une mobilisation politique et citoyenne pour développer et structurer cette médecine. On ne peut pas la délaisser, elle fait partie de notre

patrimoine, de notre culture et la population doit y être sensibilisée. Il faut noter également que celle-ci est un atout économique.

## **PRÉCONISATIONS**

### **Soutenir et structurer l'associatif dans la prévention et les services à la personne**

Le secteur est riche en acteur mais il nécessite d'être davantage structuré et soutenu. Ainsi il est nécessaire d'insister sur la formation et la qualité de service pour se différencier des autres structures (privées).

- ➔ Il faut des moyens de Solidarité mis en place par les collectivités et l'État. Mais le soutien public ne doit pas être que financier, il doit s'inscrire dans un plan de prévention de grande échelle qui intègre tous les acteurs dans une démarche collaborative. Il faut que les pouvoirs publics s'impliquent davantage et aident à structurer le secteur.
- ➔ Le soutien financier peut prendre la forme d'une diminution des charges sociales et d'aides au démarrage pour les associations.
- ➔ Les associations demandent à être vues et entendues. Pour cela il serait intéressant que les associations soient représentées auprès des assemblées (Conseils généraux et Régionaux). Plus qu'un diagnostic, il serait aussi intéressant d'avoir des témoignages afin de remettre ces éléments aux collectivités compétentes, afin qu'ils puissent se rendre compte des réalités rencontrées par les structures qui rencontrent des difficultés. Ces témoignages pourraient se focaliser sur les innovations qui ont été expérimentées. Dans ce cadre nous pouvons imaginer la création d'une instance fédératrice des associations œuvrant dans le secteur.

### **Soutenir les dépendants et leur entourage**

#### **La prévention**

- ➔ Dans le domaine de la santé, le secteur associatif ne s'occupe pas forcément de la prévention, il s'agit surtout des mutuelles. Il faut que celles-ci jouent leur rôle et qu'elle soit plus présente sur ce terrain.
- ➔ L'Agence Régionale de Santé (ARS) doit s'impliquer davantage.
- ➔ La prévention au niveau des médias est d'un montant exorbitant. Trouver des créneaux possibles.

## Conclusion

Il est important d'exiger des réponses de la part des collectivités. Il demeure un manque d'écoute qui nous relègue au statut de captateur de financements publics.

Ce qui ressort de cet atelier c'est :

- Le manque de communication avec les institutions.
- Le manque de concertation avec les associations de terrain.
- Une non-prise en compte des remontées qui sont faites.
- On ne connaît les associations que lorsqu'il faut payer les charges !

Malheureusement, les institutions ne se rendent pas compte de ce qu'ils perdent. Il existe, cependant, des projets innovants : Innover, c'est bien, mais s'il n'y a pas une « aide au démarrage », beaucoup d'initiatives sont vouées à l'échec. Les charges pèsent énormément dans le compte d'une petite structure. L'une des problématiques est aussi la formation aux réalités administratives<sup>5</sup>.

Dans le domaine des services à la personne l'associatif est très présent. Nous vous présentons ci-dessous des initiatives intéressantes qui sont aussi des témoignages sur les difficultés que connaît le secteur.

### ❖ EXEMPLES :

#### ➤ **Association pour l'amélioration du quotidien des aidés et des aidants (ASSAQUAD)**

→ Pour un système de santé où les aidés et les aidants, trop souvent oubliés, sont écoutés et accompagnés.

- ✓ Soutien des aidés et de leur entourage (les intervenants à domicile et la famille)
- ✓ Lieu d'information et de formation
- ✓ Lieu d'échange créateur de lien social

Marie-Lydie FIDELIN est présidente de cette Association qui existe depuis 2004. Elle a bénéficié d'une aide de la CRESS. L'objectif est de mettre à disposition des aidants familiaux. Les aidés sont reçus mais aussi les aidants qui sont

<sup>5</sup> Information : Patricia LIDART, de la DIRECTTE (ancienne DDTEFP), reprend le rôle du DLA.

accompagnés dans leur travail auprès des aidés. Un psychologue intervient également dans le dossier (grâce au café des aidants). Le problème est que le nombre de famille venant régulièrement est en constante hausse (150 lors de l'année 2010). La question pratique est de savoir : quel aidant veut donner de son temps ?

### ➤ **Association ATOUMAUX (Directrice : Gisèle Armange)**

Atoumaux propose une prise en charge des enfants présentant des Troubles Envahissants du Développement, dont l'autisme, en prenant en compte l'enfant dans sa globalité et de façon systémique. Atoumaux souhaite également outiller les parents pour les rendre plus actifs et plus impliqués dans l'apprentissage et le développement de leur enfant ; et leur donner l'occasion et le lieu de briser leur isolement en rencontrant d'autres parents vivant des expériences similaires. Du côté de l'enfant le centre vise l'optimisation de son adaptation en société et à faire naître chez lui un sentiment de confiance, la construction d'un rapport basé sur la collaboration avec l'adulte, la reconnaissance et l'apprivoisement de ses ressources personnelles, l'acquisition de stratégies qui lui permettront de mieux apprendre. Atoumaux est aussi un lieu d'information pour les parents et intervenants. L'objectif est de donner du répit aux familles d'enfants autistes et impliquer ses familles au sein du centre dans les loisirs et la vie de tous les jours.

### **Développer l'utilisation des plantes médicinales : éducation, communication, reconnaissance législative (expérimentation)**

- Revalorisation des plantes médicinales. Par exemple dès l'École à travers la connaissance des plantes.
- Communiquer auprès du grand public.
- Influencer les décideurs.
- Il faut une médecine par les plantes moins chère que la médecine traditionnelle.
- Exiger une reconnaissance et une structuration législative.

### ➤ **Association pour la Valorisation des Plantes Médicinales de la Martinique (AVAPLAMMAR)<sup>6</sup>**

---

<sup>6</sup> <http://www.avaplammar.com/v1/>

L'Association pour la Valorisation des Plantes Médicinales de la Martinique a pour objectifs la réhabilitation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles Martiniquaises en leur fournissant les éléments modernes de rénovation scientifiques techniques afin de faciliter leur intégration dans le système de Santé des martiniquais.

Autre objectif, préserver la ressource botanique (développement durable) et la biodiversité et sensibiliser la société martiniquaise, les décideurs.

Ses missions :

- Instaurer le dialogue et la collaboration entre médecine et pharmacopée traditionnelle martiniquaise et médecine et pharmacopée académique officielle moderne.
- Diffuser les informations scientifiques disponibles sur les plantes médicinales de la Martinique.
- Elaborer de nouveaux phytomédicaments.
- Effectuer l'inventaire exhaustif des plantes médicinales de Martinique (900 environ).
- Aider la filière agro-médicinale à s'identifier et à s'organiser.

### ➤ **Réseau TRAMIL** (Traditional Medicine for the Islands)

Ce réseau est un programme de recherche appliquée à l'usage populaire des plantes médicinales dans la Caraïbe. En Martinique le coordinateur du réseau TRAMIL est Emmanuel Nossin (Pharmacien, Ethnopharmacologue). A la Martinique, on compte près de 600 espèces utilisées dans la pharmacopée traditionnelle, mais très peu voit leur qualité médicale reconnue à l'échelle nationale.

TRAMIL s'est fixée pour objectif de répertorier les plantes médicinales de la Martinique mais aussi de la Caraïbe afin de vérifier leurs propriétés pharmacologiques et de les faire reconnaître à l'échelle nationale. Cette démarche favoriserait la vente de ces plantes en tant que médicaments reconnus par la pharmacopée française.

Les autorités françaises souhaitent diminuer les dépenses de santé, il serait intéressant de renforcer les études sur les plantes médicinales pour approuver leur efficacité et leur non-toxicité afin d'encourager l'utilisation des médecines traditionnelles.

# PRODUIRE, CONSOMMER, SE NOURRIR

## Présentation de l'atelier et des participants

**Face aux enjeux environnementaux et sociaux de la consommation actuelle, nous n'avons pas d'alternative. Nous devons retrouver les clés d'une consommation plus responsable.**

**La réponse est autant individuelle que politique. Par exemple, il existe de vraies réussites de circuits de production d'une alimentation de qualité accessible aux plus grands nombres.**

**Rapporteur : Annick JUBENOT**

Participants	Organismes
<b>Annick Jubenot (Référente/Animatrice)</b>	Association LASOTE
<b>Paule Brunschwig</b>	Madin Ekitab (commerce équitable)
<b>Georges Cuppit</b>	Bio des Antilles
<b>Serge Nadeau</b>	Association Matinik Agroécologie
<b>Michel Montbrun</b>	
<b>Francette Bellame</b>	BRED
<b>Béatrice Thimon</b>	Association Mad A Ton Service
<b>Fabienne Rémir</b>	Les jardins de la Martinique
<b>Alain Dordonne</b>	Agriculteur
<b>Winston Nichols</b>	Agriculteur
<b>Arlette Flaun</b>	
<b>Michèle Kaakil</b>	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Martinique (CRESS)
<b>Yves Berté</b>	
<b>Didier Martinet</b>	Office caribéen de médiation et de management des organisations professionnelles (OCMP)

## INDIGNATIONS

### **La production agricole ne prend pas en compte l'environnement et de la santé du consommateur**

L'économie martiniquaise est basée sur l'importation. La grande distribution par l'importation de produits agricoles a été le principal facteur économique de déstructuration des circuits de vente des produits de l'agriculture d'élevage, vivrière et de la pêche. L'agriculture actuelle martiniquaise est basée surtout sur les cultures intensives ayant pour but l'exportation. Les grands propriétaires terriens ne sont pas des agriculteurs, mais des exploitants agricoles. Ils sont dans une dynamique d'économie capitaliste.

Des freins au développement d'une agriculture locale de qualité sont à noter :

→ L'agriculture vivrière est en déclin du fait de l'exode rurale importante orchestrée par les politiques migratoires des années 60-70 vers les villes et vers la France hexagonale.

→ Les producteurs sont de petits exploitants. Ils n'ont pas les moyens financiers d'accéder à une promotion de masse de leurs produits.

→ La vente des produits maraîchers et vivriers est maîtrisée actuellement par un groupe d'individus peu scrupuleux quant aux méthodes de production.

La production doit prendre en compte son environnement et la santé des consommateurs. La consommation de produits agricoles importés a des conséquences. Des expérimentations ont fait la preuve que les produits agricoles transportés perdent de leur qualité nutritive. De plus des procédés chimiques sont utilisés pour permettre une conservation plus longue et ces derniers ne sont pas neutres sur la santé des consommateurs.

### **Contre l'utilisation des molécules de synthèse et de toutes pratiques qui polluent nos terres**

En effet l'entrée des molécules de synthèse a été favorisée par les pouvoirs publics des années 60-70. L'agriculture classique a pour conséquences principales l'utilisation de molécules de synthèse 100% chimique. Ces molécules sont des facteurs de désertification et de pollution des terrains. Pourtant des expériences alternatives ont été menées sur le terrain et bien que concluantes en terme expérimentales, elles ont connu des freins économiques lors de leurs mises en œuvre.

## **Dévalorisation des produits locaux**

Il y a une dévalorisation de l'image des produits locaux aux yeux des consommateurs martiniquais.

→ Ces derniers valorisent la notion de prix au détriment de la qualité nutritive du produit.

→ La communication des grandes structures d'importation a été un facteur déterminant dans le changement d'habitude des consommateurs martiniquais.

→ L'image des jardins d'autosubsistance est dévaluée : le jardin créole.

→ Du fait de l'histoire, le rapport à la terre de nombreux martiniquais est connoté d'un regard de souffrance.

## PRÉCONISATIONS

### **Privilégier un développement local**

Le système économique et politique tel qu'il est organisé aujourd'hui favorise une économie basée sur l'importation ayant pour conséquence la déstructuration du développement endogène de la Martinique. Le plan local devrait être privilégié en étant soutenu par une politique territoriale plus durable et solidaire. Il faut trouver le "juste milieu" entre l'ouverture et la protection de nos activités locales. C'est un enjeu non seulement économique mais aussi social, sociétal et environnemental. L'ESS a une volonté de développer une proximité avec la population et prône un développement local. Ainsi il faut privilégier et développer les circuits courts en mettant en place des réseaux de distribution adaptés à la réalité actuelle (le marché ne fonctionne plus aussi bien).

### **Privilégier une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement et du consommateur**

L'agriculture d'aujourd'hui ne peut plus continuer à détruire les terres et à ne pas se préoccuper de la santé du consommateur. Les démarches de labellisation Bio sont à développer mais aussi toute démarche qui, même sans certification, vise à respecter un cahier des charges qui prend en compte la qualité des produits.

### **Donner du sens : c'est communiquer sur nos produits locaux, notre culture, notre agriculture et nos agriculteurs.**

Face à la grande distribution, les structures de l'ESS du secteur ont un défi difficile à relever. Il est nécessaire qu'elle développe une communication auprès du grand public. Il ne faut pas limiter son activité aux avertis et aux initiés. Il faut sensibiliser le grand public aux problématiques de l'agriculture, de la consommation et de leurs impacts sur l'environnement et la santé. Il doit prendre conscience que l'acte de consommer n'est pas anodin. Il peut être aussi un "consom'acteur". Il faut pour cela communiquer sur les produits locaux mais aller plus loin en donnant du sens. C'est-à-dire en communiquant sur les producteurs (créer du lien entre les producteurs et consommateurs) et les techniques de production (respectueuse de l'environnement et de la santé du consommateur) pour prendre conscience que chaque individu est partie prenante du système et que chacun peut influencer celui-ci.

❖ **EXEMPLES** : les Activités suivantes apportent des solutions pour un développement local de qualité.

➤ **Association Les jardins de Martinique :**

Problématique de la communication

- Mise en place d'émission de vulgarisation autour du jardin Créole à la radio et à la télévision.
- Création d'un magazine sur le jardin créole.
- Mise en place d'un réseau de distribution de paniers de fruits et légumes du terroir.
- Mise en place d'atelier autour du jardinage.

L'exemple des **AMAP (Association de maintien de l'agriculture paysanne)** qui n'existe pas en Martinique est intéressant. Celle-ci naît de la rencontre entre un groupe de consommateur et un producteur. L'AMAP est basée sur un contrat solidaire, qui engage financièrement des consommateurs qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Sa formalisation et sa distribution ont des similitudes avec le système de panier cité dans l'exemple précédent. Ces objectifs sont multiples<sup>7</sup> :

- apprécier les bénéfices environnementaux d'une nourriture qui n'a pas parcouru des centaines de kilomètres, avec moins d'emballages, issus d'une agriculture bénéfique pour la biodiversité, protégeant les sols et l'eau, moins polluante et moins énergivore ;
- rendre possible (ou favoriser) le retour des particularités alimentaires locales et régionales ;
- améliorer l'économie locale par une augmentation des emplois (en 2002 pour les 17 AMAP provençales, 12 postes sont passés de saisonnier à permanent afin de pouvoir fournir de produits en quantité et diversité suffisante pour toute l'année), plus de processus locaux, de consommation locale, et circulation de l'argent dans la communauté ;
- bénéficier de l'amélioration des liens sociaux, de la responsabilité sociale, du sens de la communauté et de la confiance.

---

<sup>7</sup> Source : site internet national des AMAP: <http://www.reseau-amap.org/>

➤ **La Bio des Antilles :**

Problématique de Production

- Utilisation d'entrants organiques dans la production.
- La notion de qualité est valorisée.
- Réalisation de marchés regroupant les producteurs de l'association.
- Une certification Bio.

➤ **L'association LASOTE :**

Essai d'approche Globale. Expérience de développement de territoire de la commune de Fonds Saint Denis par une association à partir d'un concept incluant :

- Une valorisation du patrimoine immatériel.
- Une valorisation des cultures locales et d'une agriculture de qualité.
- Une politique de développement durable.

# SE FORMER, APPRENDRE

## Présentation de l'atelier et des participants

*En dehors de l'école, du lycée, de l'université, des centres de formation, des écoles spécialisées, etc. il existe des lieux pour apprendre et se former. A côté du schéma classique de l'école /formation professionnelle, la transmission de savoirs peut prendre de nombreuses formes, à tous les âges de la vie, et ce dans un cadre où solidarité et échanges prennent. « Apprendre et se former » prend une résonance particulière pour les salariés, bénévoles et entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire : l'exercice de missions d'utilité sociale requiert une réactualisation des savoirs et des connaissances en prise avec les réalités économiques, sociales, culturelles, politiques...*

*Rapporteur : Michel MONLOUIS*

Participants	Organismes
<b>Michel Montlouis</b> (Référent/Animateur)	Institut de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire des Amériques et des Caraïbes (IDESSAC)
<b>Hector Elisabeth</b>	
<b>Jacqueline Janvier-Désir</b>	OPCALIA Martinique
<b>Tony Narcisse</b>	Association REGARD SUR L'HORIZON « Poussé-Douvan »
<b>Victor Remy</b>	AFPA Martinique
<b>Christophe Deville</b>	Centre Scriptura
<b>Louis-Félix Ledoux</b>	Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Martinique (CRESS)
<b>Sarah-Prescillia Joseph</b>	
<b>Didier Martinet</b>	Office caribéen de médiation et de management des organisations professionnelles (OCMP)
<b>Michel Crispin</b>	Conseil économique et social de Martinique (CESR)
<b>Béatrice Bonte</b>	Emergentiel

## INDIGNATIONS

### **Définition du périmètre du secteur**

Une certaine confusion semble dominer lorsqu'on parle d'ESS. En effet, les frontières entre l'ESS et l'économie classique sont parfois relativement floues. Les rôles et pratiques dévolus à chacun des acteurs de l'ESS ne sont pas encore assez clairement identifiés. L'ESS en Martinique est souvent réduite au monde associatif (plus de 80% de l'emploi de l'ESS selon l'INSEE). Est-ce une bonne chose ? D'autres formes existent, comme les coopératives. Exemples :

- Société Coopérative de production (SCOP)
- Société coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)
- Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE)

Cependant, ces dernières restent beaucoup plus rares sur le territoire. On peut malheureusement constater un manque de culture du monde coopératif. Le monde coopératif est d'une grande richesse et on peut regretter que les formes juridiques ne soient pas démocratisées puisqu'elles restent difficiles à mettre en place et que l'accompagnement nécessaire est trop rare. L'ESS semble être victime d'un déficit d'image dans la mesure où elle regroupe les activités qui sont rejetées par l'économie classique : solidarité, précarité, personnes âgées...

### **Des pratiques managériales calquées sur l'économie classique**

Tout d'abord, il semble émerger le phénomène suivant : les promoteurs dans l'économie sociale ne sont pas forcément les promoteurs de l'économie sociale. En effet, on assiste souvent à une création d'activité dans l'ESS parce qu'il y a des facilités qui le permettent ou que l'économie classique n'a pas permis de développer ce projet. L'ESS apparaît même parfois comme une voie de "garage".

Ainsi le fait de rentrer professionnellement dans l'ESS est souvent une question d'opportunité puis une question d'ESS. On n'y reste pas non plus forcément : l'expérience a montré que des structures de l'ESS (mutualistes par exemple) ont des comportements d'affaires qui les distinguent mal ou pas des structures de l'économie classique. De la même façon on constate que les structures coopératives bancaires arrivent à adopter fondamentalement les mêmes règles de fonctionnement que les structures de l'économie classique, au point que mis à part quelques points de détail, on peut difficilement dissocier les deux.

## **Manque de compétences managériales dans le monde associatif**

Les associations sont perçues comme en déficit de compétences, ce qui soulève un problème de formation et d'organisation, allant jusqu'à remettre en cause l'existence même de la structure. Le monde associatif se substitue parfois aux déficits de l'ordre public, sans les moyens et les compétences nécessaires à la pérennité de telles entreprises.

Il faut donc travailler cette image et montrer que le secteur de l'ESS est fondamentalement un terreau d'opportunités, y compris incluant des activités modernes et innovantes.

Des recherches sont nécessaires sur le secteur afin de montrer où se trouvent les opportunités pouvant donner lieu durablement à des créations d'activité. C'est seulement à partir de là, qu'on pourra parler de formation. En parler avant reviendrait à mettre "la charrue avant les bœufs".

## **PRÉCONISATIONS**

### **Identifier les besoins en formation au sein des structures de l'ESS**

Le préalable incontournable à la formation est l'information sur l'ESS. En effet face au manque d'organisation de l'ESS nous possédons peu d'informations sur l'existant. Il faut donc développer les études permettant de mieux se rendre compte de la réalité de l'ESS. Il nous faut une photographie de l'ESS afin de repérer les déficits et les besoins en formation. Sans celle-ci nous sommes dans le flou. Le manque fondamental, au-delà de l'image, est de définir au sein de l'économie martiniquaise, les champs d'opportunités (niches d'activités) de l'ESS, en termes d'activités et d'emploi. Il manque en Martinique une structure qui nous permette de nous rendre compte des potentialités qui existent en ESS. La création future de l'observatoire de l'ESS aura pour objet de répondre à ces attentes.

## **Développer des pratiques managériales propres à l'ESS**

Il se fait sentir la nécessité de réinventer les outils et pratiques de management des structures de l'ESS car le piège est de "copier-coller" les méthodes de l'Economie classique. Certains outils peuvent être appliqués, d'autres doivent être totalement repensés et adaptés au nouveau cadre : marketing solidaire, le management des organisations appliqués à l'ESS.

L'autre enseignement est la nécessité de s'émanciper de la logique du "donner sans cesse". Il faut apprendre à porter les projets et progressivement prendre son envol en dehors de toute intervention extérieure (accompagnement, subvention...). Certaines associations sont capables de générer un résultat car elles ont réussi à trouver leur(s) marché(s).

Il faut renforcer la formation en management des organisations de dirigeants des structures actuelles. Il faut aussi fixer le niveau de formation à la hauteur des exigences en management d'une structure. Enfin cette formation doit être suffisamment appliquée pour que les dirigeants des structures de l'ESS se sentent parfaitement opérationnels.

Il semble qu'il faille créer une vraie philosophie du secteur, en luttant contre le chacun pour soi qui règne et contre une chaîne d'irresponsabilité autour du "manque de moyens" qui se créé.

L'ESS a besoin de s'organiser pour une meilleure visibilité et une formation aux pratiques managériales est utile afin d'aider les structures à se pérenniser.

La licence professionnelle "Management des organisations, spécialité Management de l'ESS" nous a semblé être la meilleure formule.

## ❖ **EXEMPLES : activités qui répondent à certaines des problématiques**

➤ **IDESSAC** Institut de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire des Amériques et de la Caraïbe

✓ Recherche sur le management de l'ESS.

Quels sont les outils à mettre en place ?

✓ Partenariat avec l'Université. Licence professionnelle

✓ Accompagnement de professionnels de l'ESS

➤ **AFPA Martinique** : Licence professionnelle de Management des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle reprend les matières de l'économie classique en les adaptant. Formation pointue sur le management et connaissance globale sur l'ESS.

➤ **Développer des Groupements d'employeurs**

Des solutions sont parfois testées, reste à les voir généralisées, comme par exemple les groupements d'employeurs qui permettraient à des structures associatives de mutualiser l'embauche d'une personne ressource.

## Conclusion

Un gros effort reste à faire dans les outils de connaissance de notre environnement. "Apprendre à regarder, apprendre à entendre et surtout apprendre à trouver" est à la base de tout développement sectoriel.

Cette démarche est d'autant plus importante que l'influence des facteurs culturels ne nous permet pas de reproduire fidèlement des expériences d'ailleurs. De plus les contraintes légales et économiques nous font vite retomber dans la gestion des paramètres de gestion classiques. Il faut donc faire évoluer la vision du secteur afin que les nouveaux paradigmes émergent et permettent de préserver les équilibres tout en ne perdant pas de vue les règles fondamentales de l'ESS.

# FINANCER, ÉPARGNER

## Présentation de l'atelier et des participants

*La crise des marchés financiers a soulevé la nécessité d'introduire dans l'économie et la finance d'autres considérations que la rentabilité immédiate. Il existe aujourd'hui des alternatives pour une finance plus responsable et éthique. Le financement des acteurs de l'économie sociale et solidaire appelle au développement d'une finance en cohérence avec les projets qu'elle soutient : une autre finance pour une autre économie. Cette finance à visage humain existe aujourd'hui, mais elle a besoin d'aller plus loin, en augmentant sa force de frappe, et parallèlement en développant d'autres leviers d'investissement et de financement.*

*Au-delà de l'essor d'une finance éthique, c'est bien le besoin d'une (nouvelle) éthique de la finance qui se fait sentir. Injecter les principes de l'ESS tel la transparence, la responsabilité ou la solidarité dans les circuits d'une finance plus classique s'exprime aujourd'hui comme une nécessité. L'argent est le nerf de la guerre, mais il peut également être un puissant levier de changement pour une autre économie.*

**Rapporteur : Alex BONVENT**

Participants	Organismes
<b>Alex Bonvent</b> <b>(Référent/Animateur)</b>	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Martinique (CRESS)
<b>Louis-Félix Ledoux</b>	
<b>Philippe Ardon</b>	Agence française de développement (AFD)
<b>Eric Bordes</b>	
<b>Rodrigue Duféal</b>	Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
<b>Gwenolé Floch</b>	Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)
<b>Charles-Albert Helenon</b>	Le Centre de Découverte des Sciences de la Terre du Conseil Général de la Martinique (CDST)
<b>Yves Helenon</b>	
<b>Constance Laval</b>	LA DOUCINE (Association de service à la personne)
<b>Minatchy Jocelyne</b>	

<b>Jean-Luc Bocle</b>	Martinique Initiative
<b>Myriane Maceno</b>	Maison de l'emploi de l'espace Sud
<b>Gilles Joseph-Alexandre</b>	Jeune Chambre Economique (JCE)
<b>Roger Renard</b>	Crédit Mutuel
<b>Thierry Charras-Gillot</b>	BRED
<b>Michel Hillion</b>	Banque des Antilles Françaises (BDAF)
<b>Daniel Germe</b>	
<b>Roger Renard</b>	Crédit Mutuel
<b>Michel Lecurieux-Lafayette</b>	Crédit Agricole
<b>Pascale Sylvestre</b>	Antilles Conseils
<b>Christophe Deville</b>	Centre Scriptura
<b>Teddy Jean-Baptiste</b>	TJB Ecoconseil
<b>Marie-Frédérique Lordinot</b>	Cabinet ADREA – LORDINOT
<b>Viviane Capgras</b>	Conseil Régional Directrice des solidarités
<b>Viviane Bledin</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economie et par l'Activité (URSIEA Martinique)
<b>Sylvie Marechal</b>	Noradom Services (association de service à la personne)
<b>Maryse Pompée</b>	Association Case Gran Moun
<b>Viviane Capgras</b>	Conseil Régional Directrice des solidarités
<b>Patricia Lidar</b>	Direction du travail
<b>Anicet Soquet</b>	Office caribéen de médiation et de management des organisations professionnelles (OCMP)
<b>Didier Martinet</b>	
<b>Maryse Jacques-Gustave</b>	
<b>Marcel Cabit</b>	Institut de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire des Amériques et des Caraïbes (IDESSAC)
<b>Michaël Glondu</b>	
<b>Hector Elisabeth</b>	

## INDIGNATIONS

Il y a une méconnaissance de l'E.S.S et des difficultés à se faire comprendre. Des freins existent quant au financement mais aussi pour l'épargne :

- L'approche bancaire est celle des entreprises de l'économie classique (notion de rentabilité).
- Il y a une méconnaissance par certaines banques des entreprises de l'E.S.S.
- Grande réticence des banques dans le financement des investissements pour les entreprises de l'ESS.
- Les tarifs bancaires ne sont pas adaptés.

- Aucun produit d'épargne n'existe pour l'économie sociale et solidaire à l'instar de la Métropole.
- Problèmes de préfinancement des subventions.
- Problème de bouclage des plans de financement.
- Pas d'organisme pouvant apporter sa garantie comme France Active, voir OSEO.
- Le champ d'intervention de Martinique Initiative est limité.
- Le manque de professionnalisation est évident.
- Les porteurs de projets ne maîtrisent pas l'ingénierie projet.
- Les bénévoles ne maîtrisent pas toujours les notions de gestion.
- Le bénévolat n'est pas suffisamment valorisé.
- La lourdeur administrative est décourageante (Pôle Emploi).
- Les engagements des pouvoirs publics ne sont pas respectés (la problématique des contrats aidés).
- Les collectivités territoriales limitent leurs interventions financières, ou réduisent leur financement.
- Les aides régionales ne concernent pas les entreprises de l'ESS qui créent des emplois et participent au développement économique.

## **PRÉCONISATIONS**

Afin d'assurer la pérennité des structures de l'ESS, les propositions suivantes ont été faites :

- Plus grande implication des banques dans le financement du fonctionnement et des investissements<sup>8</sup>.
- Revoir les missions d'OSEO en matière de garantie du secteur de l'ESS.
- Revoir les conditions draconiennes de CAP PERFORMANCE (la problématique de l'apport personnel).
- Modifier les statuts de Martinique Initiative concernant les prêts. Les entreprises de l'E.S.S. doivent être éligibles au même titre que celles du secteur marchand.
- Le dispositif d'aide doit être élargi aux entreprises de l'ESS (la maison des entreprises ne doit pas concerner que les entreprises du secteur marchand).
- Réflexion à mener par les banques sur des produits d'épargne pour financer l'ESS<sup>9</sup>.
- Création d'un fonds de garantie territorial en partenariat avec France Active, la CDC, les collectivités locales et les communautés d'agglomération.

---

<sup>8</sup> Préfinancement par cession dailly ou crédit relais pour les investissements.

<sup>9</sup> À l'instar du Livret de Développement Durable (ex CODEVI) destiné à financer les entreprises.

- Plus grande réactivité de l'Etat dans la gestion des aides.
- Nécessité de la mise en place d'un dispositif de gestion des emplois et carrières dans le domaine de l'ESS.
- Les collectivités locales doivent accompagner les entreprises de l'ESS qui créent des liens sociaux notamment au niveau des plus démunis (mise en place de ligne budgétaire).
- Création d'un guichet unique pour l'accueil des entreprises à l'instar de l'ADEM. Cette mission pourrait être confiée à la CRESS qui possède déjà une expertise dans le cadre de la gestion de CAP PERFORMANCE et des fonds européens.
- Développer des partenariats dans le cadre du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).
- Nécessité de la création de Groupements d'employeurs dans le secteur de l'ESS pour les entreprises non organisées, afin de mutualiser les coûts.
- Plus grande implication des entreprises de conseil dans ce secteur.
- La logique de l'insertion durable doit être préconisée au travers des chantiers d'insertion.
- Favoriser les synergies au travers de coopératives ou de groupements d'activité afin de « casser» l'individualisme.

**En conclusion,** il faut agir. Agir c'est: S'engager dans une action, un état d'esprit, prendre des initiatives, oser aller vers des changements; accepter de prendre des risques; faire preuve de persévérance; prendre des responsabilités.

Les participants de cet atelier ont échangé, partagé leurs expériences, formulé des pistes de réflexion, gageons que les décideurs puissent être sensibles aux propositions faites.

# TRAVAILLER, ENTREPRENDRE, RÉUSSIR

## Présentation de l'atelier et des participants

*La montée historique du chômage est la manifestation la plus visible de la crise en France. Les réponses actuelles (chômage partiel, augmentation des aides aux postes, insertion et contrats aidés, etc.) sont conjoncturelles mais n'apportent pas des réponses durables aux questions profondes qui structureront l'emploi territorial de demain : comment créer des emplois de qualité sans attendre le retour de la croissance ? Comment développer des emplois d'utilité sociale, non délocalisables, pérennes ? Comment passer d'une politique du niveau de vie à celle de la qualité de vie.*

**Rapporteur : Sylvana RANGOLY**

Participants	Organismes
<b>Sylvana Rangoly</b> (Référente/Animatrice)	Association AMEPAS (Association Mémoire et Patrimoine de Sainte-Anne)
<b>Christian Melt</b>	Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ)
<b>Jocelyn Marron</b>	2MT
<b>Yves Dondin</b>	La Bio des Antilles
<b>Véronique Cheminet</b>	
<b>Jean-Baptiste Gilles</b>	Union Régional des Associations du Secteur Social (URASS)
<b>Louis-Félix Ledoux</b>	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et
<b>Sarah-Prescillia Joseph</b>	Solidaire de Martinique (CRESS)
<b>Christophe Deville</b>	Centre Scriptura
<b>Anicet Soquet</b>	Office caribéen de médiation et de management des organisations professionnelles (OCMP)
<b>Didier Martinet</b>	
<b>Marie-Line Quibon</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par
<b>André René-Corail</b>	l'Économique et par l'Activité (URSIEA Martinique)
<b>Bruno Sorel</b>	

Le désir des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire est de faire preuve d'imagination pour prendre en charge des besoins repérés et créer des emplois. Cela s'accompagne de nombreux freins. Il serait pertinent de les identifier et d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour tenter de les débloquer. Les problématiques de l'emploi d'utilité sociale doivent également être évoquées, notamment en ce qui concerne :

- le financement des associations,
- les salaires,
- L'exonération des charges,
- la formation des employeurs,
- la mutualisation des moyens et le partage d'expériences même dans la difficulté,
- la place des associations de l'ESS dans les politiques publiques.

Ces problématiques n'occultent point le fait que des initiatives sont prises et qu'il aurait été bon de les optimiser. De même il est à souligner la nécessité de mettre en valeur nos atouts, de même que les nombreux talents relevant du « **génie créateur** » présents dans nos quartiers populaires, mais qui ne sont pas toujours pris en compte et valorisés dans une société fonctionnant selon les paradigmes de l'économie traditionnelle, mettant en avant l'intelligence logicomathématique ou linguistique. De même, le développement de nos facultés anticipatrices nous aiderait à nous rapprocher, à faire ensemble, à penser autrement, nous renforçant du même coup pour prévenir l'échec des politiques publiques.

## INDIGNATIONS

La nécessité de contextualiser notre réflexion s'impose. Nos questionnements et propositions nous permettent d'admettre l'importance de tenir compte des réalités du territoire qui est la Martinique, à défaut, certaines notions seraient dépourvues de sens :

- cohérence,
- réponse locale,
- développement endogène,
- projet de territoire,
- structuration,
- transversalité,
- mutualisation.

D'autres éléments peuvent être soulignés. La nécessité :

- ➔ D'analyser les structures de l'ESS dans leurs réalités de fonctionnement sur 3 axes essentiels :
- leurs difficultés financières,
  - la formation de leurs cadres, administrateurs et des publics qu'ils accueillent,
  - leur capacité à initier une démarche projet.

- ➔ D'identifier et de répertorier les expériences qui fonctionnent, en tenant compte des réalités économiques du pays Martinique et des besoins de sa population.
- ➔ De positionner l'ESS face à la commande publique (la part réservée à l'ESS).
- ➔ De se positionner quant au choix de gestion permettant aux entreprises de l'ESS d'éviter la dépendance à l'Etat et/ou aux élus voire à un haut fonctionnaire ?
- ➔ A se questionner sur le projet de territoire : quel serait-t-il ? avec qui ? et comment le mettre en œuvre ?
- ➔ De s'interroger sur la pertinence des découpages territoriaux qui serait de préférence en référence à des délimitations naturelles correspondant aux pratiques des habitants et identifiables à partir de données sociologiques.

Ces données, de par leur ancrage empirique (expérimental), aideraient à la création de besoins nouveaux à prendre en compte<sup>10</sup>.

## PRÉCONISATIONS

Dans notre premier point, les axes de réflexions ont été définis. Il semble nécessaire de faire un relevé des problématiques rencontrées. L'Économie Sociale et Solidaire rencontre des freins pour se développer. Dans ce point, nous tenterons de faire le recensement de ces freins en les accompagnants de propositions.

### **Les finances**

Il s'agit du premier étage de la maison « ESS ». L'Économie Sociale et Solidaire représente des hommes et des femmes prêts à remettre leur énergie au service de la communauté. Dans d'autres régions, les mutuelles et les banques jouent le jeu de la solidarité, ce qui n'est pas le cas en Martinique. Le secteur bancaire mutualiste représente 70 % de l'activité sur l'île : La BRED, le Crédit Mutuel, la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole (etc.) sont toutes des banques mutualistes. Les autres banques (BNP, BDAF, Société Générale, etc.) sont des établissements bancaires fonctionnant dans le secteur marchand traditionnel. Il est attendu que les élus de la Région puissent défendre ce sujet, puisqu'il faut que ce soit une collectivité qui porte le projet. Ce qu'il est important de comprendre, c'est qu'une collectivité a la possibilité de mettre

---

<sup>10</sup> Exemple des transports publics : mettant en évidence les stratégies de déplacement des populations.

en œuvre le « **fonds de garantie territoriale** »<sup>11</sup>. C'est de sa compétence. Dans ce sens, il nous appartient d'actionner les leviers adéquats afin que cette opportunité devienne réalité.

## La formation

Il s'agit de la formation des acteurs de l'ESS. Plusieurs « bonnes volontés » sont là, mais ces hommes et ces femmes ne sont pas toujours formés à la logique de l'économie sociale et solidaire. Lorsque certains sont formés, ils le sont dans des logiques capitalistes de croissance exponentielle et non dans une vision de développement durable, ce qui altère et peut corrompre la mission que se sont donnés les acteurs de l'ESS. Il y a véritable un besoin dans ce secteur. Il y a un retard considérable à rattraper dans ce domaine : des programmes de licences et des masters en relation pourraient donc être élaborés pour répondre à ce vide.

## Cohérence transversale

Il existe une certaine difficulté à travailler dans une cohérence transversale : c'est à dire qu'il existe certes des structures, certes des unions, mais des rapprochements s'avèrent incontournables afin de devenir une force de proposition. Ces états généraux de l'économie sociale et solidaire ont donc la vocation de mettre au monde une structure regroupant les différents acteurs (individus et structures existantes).

## L'économie sociale et Solidaire

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il nous faut faire la distinction entre **l'économie du sociale**, d'une part, qui empreinte toujours à la logique de la croissance exponentielle et qui a peu de chose en commun avec **l'économie sociale**, qui conscientise le besoin d'une gouvernance nouvelle, faisant appel au **Génie Populaire** de nos jeunes. Ce génie, cette « intelligence existentielle » doit être identifiée, démystifiée et utilisée afin de répondre à la problématique et aux tentatives de réponses imposées par un système hiérarchique provenant des grandes instances extérieures à notre région. Certes, nous entendons bien que certains protagonistes font passer le message selon lequel « il faut répondre à une commande nationale ». Plus que jamais, il est d'une importance capitale de se libérer de cette contrainte et réfléchir à ce que nous faisons ici. Il ne faut pas perdre de vue les objectifs humains. Posons-nous en amont les bonnes questions afin de savoir « Qu'est-ce que la société

---

<sup>11</sup> Il est traité, ici, des subventions ; mais il n'est pas fait mention de la solidarité économique qu'on observe dans les quartiers. Qu'en est-il des initiatives populaires ? cf. l'origine du Crédit artisanal en Martinique...

martiniquaise » ? N'y a-t-il pas la possibilité de ressortir de l'économie traditionnelle afin de remettre l'homme au centre de la problématique ?

### Problématiques fonctionnelles

Les restos du cœur sont un exemple de solidarité. **C'est une solidarité qui n'est pas nationale mais individuelle.** Nous pouvons nous interroger sur les modèles économiques qui nous sont présentés. Patrick Viveret<sup>12</sup> lutte depuis des décennies pour l'économie sociale et solidaire, et lorsque la question lui a été posée de savoir quelle devait être, en fait, la fonction d'un acteur social, il a répondu que « **le métier de chacun d'entre nous c'est d'être le chef de projet de sa vie** ». Cette réalité recentre la problématique sur l'individu. Or, ce qui est constaté dans nos régions, c'est que l'auto entreprenariat qui semble être prôné n'est pas en adéquation avec les réalités d'autonomies que vivent les futurs entrepreneurs. L'autonomie d'un pays n'est possible que dans la mesure où les hommes et les femmes qui s'y trouvent sont eux-mêmes autonomes, et à partir du moment où ils ont intégré la notion d'interdépendance nécessaire au bon fonctionnement du système économique. Aussi, l'auto entreprenariat dans la forme dans laquelle il nous est présenté, représente un grand danger pour la jeunesse d'aujourd'hui puisque celle-ci n'est pas préparée et équipée à travailler dans l'autonomie. Ainsi la création d'entreprise devrait passer par la coopération et l'entreprenariat collectif (exemple : EDEA Coopérative d'Activité et d'Emploi de Martinique).

---

<sup>12</sup> Patrick Vivret est l'un des fondateurs de la monnaie solidaire, le « SOL ». Dès le début des années 2000, il a remis un "rapport d'étape de la mission 'nouveau facteur de richesses'", 2000, 51 pages.

# SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Nous avons identifié, à travers ces Etats généraux de l'ESS, des points essentiels sur lesquels il faut insister afin de développer et de structurer l'ESS en Martinique.

## DIAGNOSTIC SECTORIEL

L'ESS en Martinique nécessite d'être définie puis structurée afin d'assurer sa pérennité, sa légitimité et sa capacité à relever les enjeux sociétaux qui ont été soulignés à travers les ateliers. De par sa singularité géographique, économique, sociale et culturelle, elle ne doit pas se développer par mimétisme de la vision nationale de l'ESS.

Il ne s'agit pas de transposer de pratiques mais de créer, de déceler, d'accompagner et de soutenir des dynamiques propres qui répondent à des attentes et à des besoins locaux. On ne peut donc pas faire l'économie de l'étape primordiale qui consiste en la définition de l'ESS et de son périmètre sur le territoire, et ce n'est qu'ensuite que les pratiques correspondantes pourront être modélisées. D'où la nécessité de l'observation des pratiques culturelles et économiques des territoires, et la nécessité de mise en place de dispositifs d'accompagnement. En effet, les dynamiques de l'Économie Sociale et Solidaire ne peuvent se constituer d'en haut vers le bas pour standardiser des pratiques, mais bien au contraire, c'est un mouvement qui se conçoit dans une démarche d'émergence en valorisant le patrimoine culturel des territoires (social, économique...).

L'ESS de la Martinique doit avoir sa propre identité, en respectant celle des acteurs du secteur et celle de la population, afin qu'ils se reconnaissent dans cette économie et que celle-ci représente une réelle alternative. Le secteur de l'ESS doit être défini, mais ses acteurs doivent eux aussi bien définir les besoins à satisfaire. Pour exemple le montage de projet doit se faire en fonction de besoins clairement identifiés et non pas par des représentations non objectives et non partagées.

Le secteur associatif en Martinique a une grande contribution dans l'ESS locale. Les associations représentent à elles seules près de 85% des établissements employeurs de l'économie sociale<sup>13</sup>. Cependant, cette mobilisation principalement basée sur de l'initiative citoyenne répond aux principaux enjeux d'utilité sociale, à de nombreuses carences de l'économie

---

<sup>13</sup> Source : ACCOS-URSSAF. Traitement Recherches et Solidarités 2009

classique ou encore à des espaces mal couverts par les politiques publiques. Toutefois, à cheval entre les deux cultures ces organisations en cumulent aussi les contraintes.

Certaines structures de l'ESS s'apparentent aujourd'hui à des opérateurs économiques qui sont sur un marché concurrentiel, à la fois sur le terrain du privé et sur celui de la commande publique. Les organisations de l'ESS se confrontent de plus en plus au marché et ont des difficultés à concilier le projet de solidarité, le lien social, et les impératifs de gestion. Les organisations de l'ESS (OESS) se doivent donc d'être de plus en plus performantes pour exister sans se détourner de leur objet social et de leurs principes fondamentaux.

Pour être performante, une organisation doit être capable d'atteindre ses objectifs, sans dépense excessive de ressources et cela dans un objectif de viabilité à long terme. C'est-à-dire être efficace, efficiente et durable tout cela dans un contexte de précarité globalisé. En effet, les OESS, sont souvent organisées sur un budget annuel à justifier à chaque fin d'année et à défendre pour espérer les fonds de soutien public nécessaire à leur survie. De même que la majorité des contrats utilisés dans le secteur sont eux aussi sujet à la précarité et correspondent mal aux besoins en compétences de ces structures.

Enfin tiraillé entre toutes ces problématiques, les gestionnaires de ces structures doivent assurer un grand écart permanent entre l'improvisation d'un mode de gestion adapté et l'oscillation entre culture publique et culture privée. Cette situation provoque une usure de l'initiative citoyenne, une décrédibilisation du secteur et une désertification des ressources compétentes au profit de l'économie classique.

Il est donc nécessaire, de soutenir une telle force sociale et culturelle en l'accompagnant à élaborer et à développer son cadre de compétences.

En effet, l'ESS, portée massivement par des objectifs non lucratifs et non quantifiables, ne peut être évaluée de la même façon que l'économie classique. Il est nécessaire pour évaluer sa performance, qu'auparavant elle soit bien définie, et qu'elle prenne en compte l'ensemble des parties prenantes, et toutes les dimensions de ses organisations. Pour cela il doit être construit des outils pour mesurer les impacts socio-économiques des organisations de l'ESS. La question de l'évaluation est primordiale pour structurer et promouvoir l'ESS et légitimer l'existence de structure dite non lucrative mais à forte utilité sociale. L'évaluation est souvent axée sur du quantitatif (performances en CA). La création de richesse est certes nécessaire, mais il est aussi important de s'interroger sur la définition, la répartition et les externalités de cette richesse : l'utilité sociale ajoute à la dimension économique celle du

sociale, du sociétale et de l'environnementale. Mais là aussi cette évaluation doit être liée aux spécificités du territoire et il est donc nécessaire au préalable d'identifier les besoins. De plus, à un moment où les financements publics se raréfient, toute organisation qui bénéficie de ces aides devrait justifier de bonnes pratiques gestionnaires et cela en toute transparence. Ainsi l'évaluation de l'action des organisations de l'ESS est essentielle.

D'un point de vue plus général on observe que la croissance économique permet d'augmenter le niveau de vie, mais qu'en est-il de la qualité de vie? Il faut promouvoir une croissance plus respectueuse de notre milieu naturel et ayant pour objectif le bien être humain. Si l'ESS veut relever ce défi, elle doit connaître les besoins de la population et de ses propres acteurs pour ensuite pouvoir déterminer de manière cohérente des lignes conductrices, des pratiques et des outils.

## COMMUNICATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'image que se fait le grand public de l'ESS est assez floue, déformée voire inexistante. C'est pourtant une situation paradoxale. L'ESS représente un poids économique et social important (près de 9800 salariés soit 13,4% de l'emploi privé en 2009<sup>14</sup>) et la crise que nous connaissons depuis quelques années met en évidence le déficit de contrôle démocratique de l'économie. Ceci devrait mettre au premier plan les valeurs de l'ESS qui prône un fonctionnement collectif et démocratique.

En effet, l'ESS n'arrive pas à trouver sa juste place à côté du modèle dominant capitaliste.

Les raisons sont multiples:

- Une atomisation des acteurs de l'ESS. De multiples activités et des statuts (associatif, coopératif, mutualiste) différents qui peuvent aussi entraîner un certain corporatisme.
- Les entreprises de l'ESS ne se mobilisent pas sur leur propre modèle.
- La communication des structures de l'ESS est générale et peu construite sur les valeurs. Elle se fait davantage sur les produits et les services. De plus, lorsque les valeurs sont avancées elles le sont de manière très générale (pour exemples la communication des banques coopératives et des mutuelles).
- Peu de communication collective sur l'ESS.

---

<sup>14</sup> Source : ACCOS-URSSAF. Traitement Recherches et Solidarités 2009

En connaissant ses difficultés et ses points faibles les acteurs de l'ESS pourraient remédier à cette situation mais il semblerait que la mise en œuvre soit difficile.

*Nous devons donc développer une dynamique culturelle de l'ESS afin de promouvoir dans le champ économique et social ses pratiques et valeurs.*

Tout groupe social, quelles que soient ses caractéristiques, a en effet besoin d'un minimum de cohésion et de cohérence pour fonctionner de façon optimale. La culture d'entreprise contribue à cette mission, en leur donnant des fondements (système de pensée, croyances, hypothèses) communs qui vont leur permettre de travailler ensemble au-delà des différences<sup>15</sup>.

Il faut que les acteurs de l'ESS prennent conscience de l'intérêt qu'ils ont de communiquer ensemble (le partage d'un certain nombre de valeurs, la vision sociétale « mettre l'économie au service de l'homme et non l'inverse », la reconnaissance publique et professionnelle, ...)

De même, L'intérêt est de construire un projet commun. La diversité des activités peut devenir une force pour travailler ensemble, pour coopérer et mutualiser. Il faut favoriser l'inter connexion et l'interconnaissance des structures (c'est l'objectif des pôles de développement et des observatoires de l'ESS) pour favoriser la reconnaissance des instances publiques (collectivités, Etat).

La communication sur l'ESS doit partir d'un travail de terrain dans une logique systémique et non pas seulement une volonté singulière. C'est d'ailleurs l'objectif des États Généraux de construire une réflexion collective. Ensuite pour promouvoir l'ESS il faudrait tenir un discours plus offensif, plus construit et moins général. L'ESS doit être présentée comme une réelle alternative et doit le démontrer de manière concrète. Mais pour cela il faut que tous les acteurs de l'ESS incarnent leurs valeurs dans leurs pratiques, leurs produits et leurs services.

Toutefois, il semblerait que parfois il soit nécessaire d'agir comme une entreprise classique pour faire survivre le projet social. Parce que d'une part l'ESS est méconnue et qu'elle peut repousser les publics. En effet tout ce qui est relatif au "social" a parfois une mauvaise image et peut être assimilé à des services de qualité au rabais avec un manque de professionnalisme. D'autre part, les organisations de l'ESS usent de pratiques du secteur privé en raison de l'agressivité du marché concurrentiel ou par méconnaissance des pratiques managériales propres à l'ESS.

---

<sup>15</sup> Management interculturel - stratégie, organisation, performance - Dunod Paris 2010

Cette situation conduit le secteur vers un mimétisme et une hétéronomie faisant obstacle à son propre développement face à une économie dominante qui se présente comme une vérité et comme le seul choix.

Il faut donc mobiliser les acteurs du secteur autour d'une vision commune et de pratiques managériales propres à l'ESS. Il est aussi important sensibiliser le grand public sur l'alternative que propose l'ESS dans sa manière de concevoir l'économie. Cet objectif devrait aussi favoriser l'attractivité du secteur pour les étudiants et le développer de carrières professionnelles assumées et ainsi promouvoir un militantisme vibratoire dans une société civile avertie face aux pouvoirs publics.

## FAIRE ENSEMBLE, PROFESSIONNALISER

Les organisations de l'ESS doivent se démarquer par leurs valeurs mais aussi par leur qualité de service et leur capacité à innover. Cela nécessite une professionnalisation du secteur en particulier sur la gestion administrative et financière et l'ingénierie de projet. Trop nombreuses sont les structures qui sont amenées à fermer en raison de difficultés financières dues à une mauvaise gestion. De la même manière de nombreux projets prometteurs ne voient pas le jour en raison de porteur de projet qui ne dispose pas de compétences suffisantes pour monter les dossiers.

Ce qui pose donc aujourd'hui problème, c'est que les OESS doivent faire face aux mêmes problèmes que les entreprises classiques du marché : proposer des produits et des services, gagner une clientèle, communiquer et commercer mais en pensant à employer une communication et des pratiques mettant en avant les valeurs de l'ESS pour que les adhérents, les usagers, les partenaires reconnaissent leur plus-value.

L'exigence de performance due à une augmentation permanente de la réglementation et à la hausse de qualité correspond, à une demande indirecte des usagers. La conséquence de ces évolutions est l'augmentation progressive des coûts. Le bénévolat qui mettait les associations en dessous de coûts du marché n'intervient plus qu'à la marge dans l'économie des associations du secteur. La part des contributions volontaires n'est pas suffisante. Les usagers se comportent aussi comme des consommateurs et deviennent dépendants et complices malgré eux d'un système concurrentiel qui favorise une course à la performance à bas prix et à l'élimination des plus faibles. D'ailleurs le développement d'une économie basée sur les services peut expliquer le sentiment d'une augmentation croissante de la concurrence des associations avec les entreprises privées. Mais les associations peinent à faire valoir leur différence. Elles ont parfois une image qui souffre d'un manque de rigueur dans la gestion, de bricolage et d'amateurisme.

*Dans ce contexte, le projet social est essentiel, mais il se doit d'être irréprochable en termes de qualité de service.*

La professionnalisation nécessite d'être accompagnée et celle-ci passe aussi par un faire ensemble. Par le "faire ensemble", nous entendons ici une démarche collective à l'échelle de l'ESS en tant qu'entité. Il doit prendre forme sous une coopération et une mutualisation entre les différentes organisations de l'ESS pour imposer l'ESS comme une réelle alternative.

Les OESS ont tout intérêt à travailler ensemble afin d'être plus visibles, plus structurés et plus performants (mutualiser les moyens et les compétences).

La coopération peut être remise en question par des comportements qui ont pour objectifs de maximiser des intérêts individuels. De même que la question du leadership individuel ou collectif doit être posée. Il y a parfois des personnalités fortes à la tête de structure de l'ESS. Quel doit être leur rôle ? Quels sont les jeux de pouvoir dans le collectif ? Le leadership est nécessaire mais il ne doit pas aller à l'encontre de l'intérêt collectif.

L'objet social de l'activité d'une organisation de l'ESS doit primer sur le positionnement de la structure et notamment de tout engagement partisan.

Les intérêts collectifs doivent primer sur les intérêts individuels et cet objectif est atteignable en favorisant la coopération et la mutualisation. Mais vouloir coopérer nécessite aussi des savoir-faire et des savoir-être qui peuvent s'obtenir par la formation et l'apprentissage. C'est ainsi que la professionnalisation et le faire ensemble sont étroitement liés. Pour cela, une volonté politique forte au sein même du secteur doit s'initier pour le soutien de projet correspondant aux dynamiques de l'ESS avec une mise en place d'une politique de valorisation et de soutien à des structures comme outils du développement de l'ESS. Celle-ci pourrait accompagner les organisations de l'ESS dans leur phase de lancement mais aussi dans leur développement.

## PISTES D'ACTION

L'ESS apporte des sérieuses pistes de solution face à la crise économique et à la crise de l'emploi que nous traversons. En effet, l'économie martiniquaise est essentiellement basée sur le tertiaire qui est un important secteur d'activité pour les organisations de l'ESS. Nous devons nous interroger sur les choix à prendre pour développer ce secteur. Doit-on privilégier un système qui accroît les inégalités ou doit-on amener davantage de justice sociale ? Doit-on continuer de privilégier un système qui déconnecte l'utilité sociale de la performance surtout en ce qui concerne des activités touchant des personnes dites "fragiles" ?

Investir dans le développement de l'ESS représente une création d'emploi mais surtout des externalités positives en termes de développement social, sociétal et environnemental du territoire.

Les collectivités doivent investir dans l'ESS en considérant cet investissement comme un bénéfice pour le collectif comme un investissement d'intérêt général. L'ESS a besoin d'être accompagnée par une volonté des pouvoirs publics de la promouvoir mais elle doit aussi se structurer par elle-même.

Les Etats Généraux ont favorisé le rassemblement autour d'une réflexion sur l'ESS et de lancer une dynamique. Mais il ne s'agit que d'un début qui ne pourra être porteur que si, il lui est donné suite.

*Il faut donc que ce premier pas amène toutes les personnes concernées à relever le défi de développer cette économie en se rassemblant à nouveau pour construire un programme local de développement de l'ESS.*

***Tout d'abord ce projet peut prendre forme par un Comité de pilotage qui élaborera un plan d'actions.***

Des pistes sont à exploiter et à soutenir comme la création d'une charte régionale de l'ESS et d'un label, comme la création d'un pôle de développement de l'ESS et d'un observatoire. On peut s'interroger sur la nécessité de créer une structure d'accompagnement des porteurs de projet de l'ESS et sur la mise en place du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Les acteurs de l'ESS et de la Région pourraient mettre en place des outils en termes d'appui méthodologique et financier...

**Quelques pistes d'action :**

➤ **La création d'un espace de développement dédié à l'Économie et Sociale et Solidaire**

Le secteur de l'ESS est important sur le territoire mais il connaît des difficultés en termes de structuration et de moyens. Cet espace de développement permettrait de donner de la cohérence au secteur en favorisant l'interconnaissance des acteurs de l'ESS, en informant tous les acteurs (ESS, grand public, collectivités locales) et en diffusant une culture de l'ESS. Il s'agirait aussi d'un centre de ressources en matière d'ESS. Il serait aussi pertinent de le structurer en fonction des territoires.

➤ **La création d'un observatoire de l'ESS**

Il permettrait de définir le périmètre de l'ESS sur le territoire. Mais aussi de mesurer les richesses générées par l'ESS en appliquant ou en créant des

indicateurs adaptés. Elle assurerait également une veille active sur la connaissance du secteur et sur ses évolutions. La légitimité de l'ESS passe par une connaissance parfaite du secteur afin de pouvoir en vanter les mérites aux collectivités locales et au grand public pour amorcer une politique de développement économique et social en adéquation avec les orientations de l'ESS.

- La vision locale de l'ESS pourrait être précisée dans le cadre d'une **charte régionale de l'Economie Sociale et Solidaire**.

Pourquoi une charte de l'Economie Sociale et Solidaire en Martinique?

- Définir de façon claire l'ESS afin de partager (ou de progresser vers) la même vision, les mêmes valeurs et les mêmes pratiques (définition d'un socle commun).
- Contribuer au respect des valeurs prônes par l'ESS et de leurs mises en pratique au quotidien au sein des organisations.
- Promouvoir l'ESS et la faire connaître au plus grand nombre de façon claire.
- Créer du réseau au sein des organisations de l'ESS en favorisant les partenariats. La reconnaissance entre acteurs du secteur est primordiale pour construire un projet commun.
- Anticiper et influencer plutôt qu'attendre et subir.
- Distribuer et faire connaître la Charte au sein de son organisation d'ESS.

Cette charte pourrait s'inscrire dans une démarche collective incluant les collectivités territoriales. Elle aura pour objectif d'initier un processus de développement des organisations de l'ESS qui doivent relever des défis socio-économiques importants qui nécessitent des pratiques managériales irréprochables qui sont en adéquation avec les fondements de l'ESS.

#### ➤ **La mise en place d'un label**

Afin de consolider les pratiques au sein des structures la mise en place d'un label pourrait être pertinente. Un label est aussi un instrument qui contribuerait à améliorer la visibilité, la lisibilité et la professionnalisation du secteur. Ceci pourrait être un facteur de crédibilité en faveur des organisations de l'ESS face aux politiques publiques et aux consommateurs.



### ➤ **Le Développement des coopératives d'activités et d'emploi (CAE)**

La coopérative d'activité donne tout son sens à la volonté de l'ESS d'entreprendre autrement. Notons qu'il en existe seulement une en Martinique. Son fonctionnement correspond à l'idée d'une couveuse qui permet un accompagnement des porteurs de projet dans le lancement de leur activité. Il s'agit donc d'un cadre sécurisant qui facilite le démarrage tout en se formant au fonctionnement et à la gestion d'une entreprise. La CAE propose une autre manière d'entreprendre qui est plus collective. Ainsi elle donne la possibilité de créer son emploi salarié au sein d'une coopérative d'entrepreneurs que l'on partage donc avec d'autres salariés.

# Présentation de la synthèse des États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire au Conseil Régional

Cette présentation a eu lieu le 10 Juin 2011 au Conseil Régional. La restitution de la synthèse des États généraux de la Martinique a été présentée par Anicet Soquet (Président de l'OCMP). Cette rencontre a également fait l'objet d'un débat dans entre les acteurs en présence et d'interventions de différents acteurs : Catherine Conconne (vice-présidente du Conseil Régional), Michel Monlouis (Maître de conférences à l'UAG et membre de l'IDESSAC) qui a eu la charge de synthétiser les débats, Louis-Félix Ledoux (Président de la CRESS), d'Alex Bonvent (vice-président de la CRESS), Michel Crispin (Président du Conseil économique social et environnemental Régional) et enfin Justin Pamphile (Président de la Commission de l'ESS au Conseil Régional).

Cette rencontre entre des acteurs de l'ESS et des pouvoirs publics a permis le débat et a souligné certains aspects essentiels.

De nombreux acteurs ne connaissent pas les rouages de l'ESS ainsi que ses acteurs. Lorsqu'un porteur de projet de l'ESS cherche de l'information il ne sait pas vers qui se tourner. Quelle structure est compétente sur tel ou tel sujet et où est ce que je peux la rencontrer?

Ainsi la nécessité de bien définir le secteur de l'ESS a été mentionnée. D'ailleurs le projet d'un Observatoire de l'Économie Sociale et Solidaire pourrait répondre à cette attente. Il s'agit ici de bien connaître les pratiques et les acteurs de l'ESS sur le territoire pour être, par la suite, le plus pertinent possible dans la proposition d'accompagnement, de formation, d'information et donc de développement de l'ESS.

Le manque de professionnalisation du secteur a aussi été évoqué. Les acteurs démontrent qu'ils ont beaucoup d'idées, d'envie et de motivation, mais un manque se fait sentir en ce qui concerne les connaissances de l'environnement et celles des techniques et outils de management. Le développement du secteur de l'ESS est conditionné par l'acquisition d'un certain nombre de compétences par ses acteurs. Pour cela il faut que chacun prenne ses responsabilités. Les difficultés rencontrées par un certain nombre d'acteur de l'ESS ne doivent pas se réduire à seulement un manque de moyen. Il y a une exigence en termes de compétence qui est inéluctable. Surtout dans le secteur de l'ESS qui comprend de nombreuses structures qui ont peu de salariés et où la polyvalence en matière de compétence devient obligatoire. Les acteurs devraient aussi avoir une vision de leur projet plus stratégique, plus globale et plus sur le long terme. Le problème est que de nombreuses structures se concentrent sur l'opérationnel et les actions en cours. Par exemple dans le

milieu associatif, le projet associatif est d'une importance capital, et les actions menées doivent s'inscrire dans logique de celui-ci.

Les acteurs doivent certes se former, puisque gérer une structure de l'ESS nécessite les mêmes exigences de rigueur que dans une entreprise classique, mais il faudrait aussi une offre de formation et d'accompagnement adaptée aux acteurs et au secteur de l'ESS. Certains porteurs de projet disent se sentir délaissés, et même si l'apport en terme financier est suffisant, l'accompagnement moral et technique est parfois inexistant.

L'accompagnement est indispensable et pourrait prendre la forme de couveuse, ou de pépinière d'entreprise. Il faut initier ce type de projet pour permettre aux porteurs de projet d'être le mieux accompagné possible. Les coopératives d'activités et d'emploi (CAE) sont par exemple une forme intéressante à exploiter. Les porteurs de projet ne cherchent pas seulement du financement, il faut également qu'ils aient accès à un accompagnement et à une formation de qualité afin de pérenniser leur projet et leur emploi.

Enfin le rôle central de la CRESS a été souligné. Elle fait l'objet de nombreuses attentes, et d'ailleurs la Région s'engage avec elle à travers une Convention pluriannuelle d'objectifs, afin de promouvoir et structurer l'ESS sur le territoire.

Justin Pamphile, Président de la Commission de l'Économie sociale et Solidaire au Conseil Régional a affirmé être "conscient que l'ESS est une économie dynamique qui peut apporter sa pierre". C'est dans ce sens que la Région s'engage dans divers projets pour accompagner le secteur :

- Un **fonds de garantie** pourrait être créé pour permettre aux associations qui bénéficient de fonds européens d'obtenir un préfinancement et donc d'acquérir suffisamment de trésorerie pour assurer leurs opérations.
- **Convention pluriannuelle d'objectif** à hauteur de 90 000 Euros avec la **CRESS** pour favoriser le développement du secteur via un Observatoire et un véritable centre de ressources de l'ESS.
- Réflexion autour de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dans le secteur de l'ESS.
- Dotation serait affectée au **Dispositif Local d'Accompagnement** (DLA) à travers le Plan Ambition Jeune. L'investissement serait de l'ordre de 100 000 Euros.
- Actions dans l'**insertion** :
  - En 2010 un plan d'accompagnement d'une trentaine de chantier d'insertion est lancé.
  - Convention avec l'URSIEA en ce qui concerne l'insertion par l'activité économique.

Les États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire de la Martinique dressent un état des lieux du secteur. Nous pouvons en tirer de nombreux enseignements qui ne pourront être bénéfiques seulement s'ils s'accompagnent d'actions opérationnelles et que toutes les parties prenantes se mobilisent en faveur d'un développement pérenne du secteur en maintenant une dynamique de coopération et d'engagement vers le changement. Continuons à faire la preuve que l'Économie Sociale et Solidaire propose une alternative de façon à ce qu'elle bénéficie d'une identité et d'une visibilité forte auprès des pouvoirs publics et de la population martiniquaise.

# NOTE DE SYNTHESE

**Les États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de la Martinique** ont débuté le 26 février 2011 à l'initiative de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS). Les objectifs de cette démarche sont de mettre en mouvement les territoires, de convaincre l'opinion et d'influencer les décideurs.

Cette opération s'inscrit aussi dans une dynamique plus large sur l'ensemble du territoire national, avec pour ambition que le changement de cap économique, soit un sujet incontournable à la campagne présidentielle 2012.

**La réflexion s'est construite à travers les six thématiques suivantes :**

- Se loger, habiter
- Prévenir, se soigner
- Produire, consommer, se nourrir
- Se former, apprendre
- Financer, épargner
- Travailler, entreprendre, réussir

Les participants sont des professionnels de chacune des thématiques et viennent à la fois du privé, du public et de l'ESS. Cette multiplicité des acteurs a entraîné la confrontation de différentes positions et a favorisé le débat. Ainsi l'ensemble des acteurs ont contribué à la réflexion sur le développement de l'Économie Sociale et Solidaire en Martinique, notamment par la rédaction de Cahiers d'espérances autour d'indignations et de propositions.

Il en sort, **une indignation générale d'un système économique qui a pour préoccupation principale de créer de la richesse mais qui ne se préoccupe pas ou peu de l'homme et de son environnement**. Que fait-on pour les personnes sans emploi, pour les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté ? Que fait-on pour les personnes âgées ? Que fait-on pour les personnes qui n'ont plus les moyens de se soigner ? Que fait-on pour assurer aux consommateurs des produits de qualité ? Que fait-on pour ceux qui ne trouvent pas de logement ? Que fait-on pour un habitat de qualité ? Que fait-on pour notre économie qui souffre et qui reste essentiellement basée sur l'importation ? Comment favoriser un développement local ? Que fait-on des richesses créées ? Comment sont-elles réparties ? Que fait-on pour une autre économie ? Que fait-on pour entreprendre autrement ? Que fait-on pour soutenir l'Économie Sociale et Solidaire ?

Les acteurs de l'ESS constatent des carences de l'économie classique et s'indignent du désengagement progressif des pouvoirs publics dans de nombreux domaines tels que la santé, le logement et l'éducation. Ce sont des secteurs marqués par l'engagement et la présence historique du tissu associatif

qui répond aux besoins non satisfaits de la population. Par ailleurs, le désengagement public se caractérise aussi par les baisses de subventions et une logique d'appel d'offre accrue. Les associations, qui représentent une part importante de l'ESS en Martinique, deviennent des prestataires de services à qui on demande d'être de plus en plus performants avec de moins en moins de moyens.

**L'Economie Sociale et Solidaire prône l'économie au service de l'homme**, mais l'on observe que l'exigence accrue de performance qui pèse sur les organisations de l'économie classique pèse désormais aussi aujourd'hui sur celles de l'ESS et que cette obsession du résultat quantifiable influe sur ses pratiques. De même, les indicateurs utilisés dans l'économie classique ne permettent pas une véritable évaluation des structures de l'ESS qui répondent massivement à des objectifs non lucratifs et non quantifiables. **Il est donc nécessaire de s'interroger sur l'évaluation de ces organisations.**

La performance doit être bien définie et prendre en compte l'ensemble des parties prenantes, et toutes les dimensions couvertes par ces entités. Même s'il n'y a pas de concurrence à l'origine dans l'esprit associatif, des conditions similaires au monde de l'entreprise sont introduites, et « les mêmes causes produisant les mêmes effets », cela implique des comportements identiques à ceux de l'économie classique.

Ainsi, il faut s'interroger sur l'adaptabilité et l'efficacité des modèles d'évaluation et de management des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (OESS).

**Les OESS doivent se différencier par leurs pratiques mais aussi par la qualité de leurs services.** Le service ou le produit proposé par la structure doit incarner ses valeurs pour mettre en avant sa plus-value.

Pour cela le secteur de l'ESS doit se professionnaliser tant dans son management que dans son accompagnement afin de développer des logiques gestionnaires en tendant vers une autonomie financière.

Toutefois, il ne s'agit pas d'entrer dans des pratiques managériales de l'économie classique.

**L'ESS doit avoir ses propres pratiques qui respectent ses principes fondamentaux** avec une juste adéquation entre gouvernance et production. Enfin l'ESS ne se réduit pas à l'associatif. Des solutions se trouvent dans le monde coopératif (SCOP, SCIC, groupement, etc.) et mutualiste afin de mieux s'ancrer dans cette économie qu'elle appelle de ses vœux et qui place l'homme au centre de son action en prônant un développement local. Pour cela les acteurs de l'ESS doivent **développer et structurer le secteur collectivement** et de manière participative à travers **un grand**

**projet**, et ce, en créant des outils et en mobilisant le grand public et les décideurs politiques sur l'avenir de l'ESS en Martinique, et pourquoi pas l'Avenir de la Martinique en ESS...

**« Il n'est de richesses que d'hommes »**

**Jean Bodin**

**Car il n'est point vrai que l'œuvre de l'homme est finie, que nous n'avons rien à faire au monde..... L'œuvre de l'homme vient seulement de commencer**  
**Aimé Césaire**

### **Remerciement :**

Monsieur **Louis Félix LEDOUX**, Président de la CRESS, pilier central de l'ESS à la Martinique, pour son engagement sans faille dans un militantisme associatif et l'initiative de cette mission.

Monsieur **Alex BONVENT**, Président exécutif de la CRESS, pour sa confiance et soutien dans la mise en place de ces États Généraux à la Martinique,

Monsieur **Michel MONLOUIS**, Enseignant-Chercheur à l'Université des Antilles et de la Guyane, pour le partage de sa vision et de ses conseils éclairés.

A la Région Martinique en la personne de son Président Monsieur **Serge LETCHIMY** et Monsieur **Justin PAMPHILE**, Président de la Commission Économie Sociale et Solidaire pour leur engagement en Faveur de ce secteur et leur soutien pour cette opération.

L'Équipe opérationnelle de la CRESS, pour leur engagement militant dans le cadre de l'économie sociale et solidaire

Aux nombreux intervenants et acteurs de l'économie sociale et solidaire qui œuvre chaque jour au développement social, citoyen, économique et écologique de ce Pays Martinique.